

## **Rapport pour OCDE-DCD**

### **L'impact de la migration de retour sur les pays d'origine**

#### **Conditions et perspectives de retour des immigrés au Cap-Vert, et mobilisation de la diaspora pour le développement du Cap-Vert**

Jorge de La Barre

Peu de pays au monde sont plus dépendants de leur émigration que le Cap-Vert. Les chiffres de la diaspora dépassent ceux de la population résidente, il est rare qu'une famille n'ait pas au moins un de ses membres résidant à l'étranger. Petit, aride et isolé, le Cap-Vert a survécu et prospéré grâce à son émigration et aux transferts de fonds qui l'accompagnaient. De caractère structurel, l'émigration revêt au Cap-Vert une importance telle pour l'économie et la société que les politiques d'immigration restrictives dans les pays d'accueil depuis le début des années 1970 y sont une source de préoccupation majeure.

Depuis peu tourné vers le développement d'une industrie de tourisme et de services, le Cap-Vert devient parallèlement – lentement mais progressivement – un pays d'immigration, au sein duquel les Capverdiens de retour représentent une proportion significative. Cet article traite de l'évolution récente de la dynamique migratoire au Cap-Vert, en relation avec le développement du pays. Basé en partie sur un séjour de terrain effectué au mois de janvier 2007 à Praia (la capitale, située sur l'île de Santiago), il tente de caractériser différentes situations en regard de la migration de retour. L'examen de la littérature sur le sujet, ainsi que les entretiens menés à Praia suggèrent que l'impact de la migration de retour sur le développement économique est peu significatif. Il importe de préciser que cet impact s'avère très difficile à mesurer à partir des données existantes.

L'archipel capverdien est constitué de dix îles (dont neuf habitées) situées dans l'Océan atlantique à près de 500 kms à l'ouest du Sénégal, il fait partie intégrante du Sahel. Les conditions climatiques sont de type tropical, aride et semi-aride, avec l'alternance d'une longue saison sèche et d'une courte saison des pluies, tempérée par l'action des vents de l'Océan atlantique. Le relief, l'exposition aux vents dominants, l'érosion, les conditions climatiques, la rareté des terres agricoles tout comme l'inégale distribution des ressources en eau constituent des conditions spécifiques qui déterminent le processus de peuplement et la dynamique de la croissance de la population.

Le territoire national représente environ 403.000 hectares, dont près de 10 % de terres arables. L'insalubrité, alliée aux conditions précaires des îles, la sécheresse et la pression démographique contribuent à intensifier la dégradation du milieu ambiant et à saturer les ressources disponibles, aggravant de forme directe et indirecte les mauvaises conditions

et la qualité de vie des populations. Bien que ce contexte, allié à de fréquentes périodes de sécheresse ne soit pas un facteur déterminant, il a une influence sur les mouvements de population des îles moins favorisées, encourageant ou accélérant les flux de sorties.

### **Emigration capverdienne**

L'archipel capverdien compte une population résidente de 507.000 habitants, et une croissance démographique de 2,4 % l'an. De sa découverte en 1460 à l'Indépendance en 1975, le Cap-Vert a été une colonie portugaise. Il connaît dès le XIX<sup>ème</sup> siècle une émigration transatlantique de masse, du fait de fréquentes périodes de sécheresse et de famine. Dans les années 1920, l'introduction de quotas d'immigration aux Etats-Unis entraîne un changement des flux d'émigration vers le Portugal, l'Afrique de l'ouest, et l'Amérique du sud (le Brésil principalement). Il y a eu aussi, sous le régime colonial portugais, une émigration forcée de masse pour le travail dans les plantations de cacao de l'île de São Tomé et Príncipe, ancienne colonie portugaise située dans le Golfe de Guinée.

A partir de 1960, les flux de l'émigration capverdienne vers l'Europe s'intensifient. Le Portugal reste une destination importante du fait notamment de ses besoins en main d'œuvre non qualifiée, conséquence d'une émigration portugaise massive vers la France et les pays d'Europe du nord. Nombre de Capverdiens poursuivent leur migration à partir du Portugal, notamment vers les Pays-Bas.

Entre 1995 et 2000 selon le dernier recensement (2000), un peu plus de la moitié des émigrants capverdiens s'est dirigée vers le Portugal (tableau 1). Les destinations les plus importantes sont ensuite les Etats-Unis, la France, et les Pays-Bas. Pour la même période, l'émigration vers l'Italie, l'Espagne et le Luxembourg est significative. Après plus d'un siècle d'émigration, la diaspora capverdienne s'étend sur 25 pays d'Europe, d'Afrique, et d'Amérique ; elle s'élève selon les estimations à près de 518.000 individus (tableau 2)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Bien que la communauté capverdienne la plus importante se trouve aux Etats-Unis, on estime que le nombre de Capverdiens de la première génération est probablement plus important au Portugal (Carling, 2002).

Tableau 1 : Emigrants récents (1995-2000) selon le pays de destination, par année de sortie (recensement 2000).

An. de sortie	Port.	Etats Unis	Fr.	Holl.	Italie	Lux.	Esp.	Suis.	Autres	S.R.	Total
1995	255	165	54	48	27	15	15	5	38	13	635
1996	430	265	62	55	38	22	16	10	64	26	988
1997	701	299	84	55	43	30	19	16	101	22	1.370
1998	1.247	384	200	126	72	61	56	33	118	74	2.371
1999	2.346	605	322	181	76	56	64	30	166	81	3.927
2000	1.061	391	169	87	70	27	26	18	112	37	1.998
S.R.	450	133	67	53	16	16	11	3	44	124	917
<b>Total</b>	<b>6.490</b>	<b>2.242</b>	<b>958</b>	<b>605</b>	<b>342</b>	<b>227</b>	<b>207</b>	<b>115</b>	<b>643</b>	<b>377</b>	<b>12.206</b>

(source : Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde).

Tableau 2 : Pays d'accueil et îles d'origine de la diaspora capverdienne.

Pays	Îles d'origine	Nombre
USA	Fogo, Brava, Santo Antão, São Nicolau	264.900
Argentine	Santo Antão, São Vicente	5.200
Brésil	São Vicente, Santo Antão	3.000
Canada	São Vicente	300
<b>Total Amérique</b>		<b>273.400</b>
Angola	Santiago, Santo Antão	45.000
Sénégal	Santiago, São Vicente	25.000
São Tomé et Príncipe	Santiago, Santo Antão	20.000
Guinée-Bissau	Santiago	2.000
Mozambique	Santiago, Santo Antão	1.000
Gabon	Santiago	200
<b>Total Afrique</b>		<b>93.200</b>
Portugal	Santiago, São Vicente, Santo Antão	80.000
France	Santiago, Santo Antão, São Vicente	25.000
Pays-Bas	São Nicolau, São Vicente, Santo Antão, Santiago, Sal, Maio	16.580
Espagne	São Nicolau, Santiago	12.000
Italie	São Nicolau, Santo Antão, São Vicente, Sal, Boa Vista	10.000
Luxembourg	Santiago, Santo Antão	3.000
Suisse	Santiago, Boa Vista	2.000
Allemagne	São Nicolau	800
Belgique	São Nicolau	800
Suède	São Nicolau, São Vicente	700
Norvège	São Vicente, Santo Antão	300
<b>Total Europe</b>		<b>151.180</b>
<b>Total diaspora</b>		<b>517.780</b>

(Source : Instituto das Comunidades).

Cette forte présence capverdienne dans le monde a eu, et continue d'avoir un impact important sur le développement économique du Cap-Vert, notamment à travers les transferts de fonds – une pratique courante pour la majorité des émigrés capverdiens<sup>1</sup>. L'importance des transferts ne reflète pas seulement un type de migration (économique), elle s'explique notamment par l'intention de retourner au pays. De fait, les flux d'entrées enregistrés depuis le début des années 1990 montrent que la migration de retour est relativement significative.

## **Immigration au Cap-Vert**

A partir de 1990, le Cap-Vert a enregistré des flux migratoires en provenance du continent africain, dans le cadre du Protocole sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement de la Communauté économique des Etats d'Afrique occidentale (CEDEAO, signé à Dakar en 1979 et ratifié par le Cap-Vert en 1982). Le pays a également enregistré des flux migratoires originaires des Etats-membres de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)<sup>2</sup>. Ces mouvements attestent de la vocation de pays d'immigration du Cap-Vert, phénomène nouveau qui survient paradoxalement dans un contexte difficile pour le pays.

Selon le recensement 2000, les individus nés à l'étranger représentent près de 3 % de la population totale résidant au Cap-Vert ; les immigrés (individus dont la résidence antérieure se situait à l'étranger) représentent quant à eux près de 5 %.

### *Population née à l'étranger*

La population née à l'étranger correspond à un total de 11.240 individus, dont 52 % sont des hommes. Parmi ceux ayant déclaré la nationalité (11.027 individus), plus de la moitié sont des Capverdiens nés à l'étranger (58 %), parmi lesquels plus d'un tiers détient la nationalité capverdienne uniquement, et 22 % la double nationalité<sup>3</sup>. Les étrangers représentent une proportion relativement significative (42 %). On observe que la proportion des femmes étrangères est relativement plus faible que celle des hommes (38

---

<sup>1</sup> Dans les années 1970, les Capverdiens résidant à l'étranger envoyaient chaque année l'équivalent de 25 % du PIB. Cette proportion a eu tendance à baisser dans les années 1990, elle se situe actuellement aux alentours de 15 %. En 2006, le montant des transferts s'élevait à plus de 145 millions d'euros.

<sup>2</sup> La loi de 1997 définit le statut de citoyen lusophone dans le pays, et reconnaît à ces individus domiciliés au Cap-Vert les droits électoraux actifs et passifs aux élections municipales, le droit de nationalité capverdienne aux enfants de père ou de mère lusophone nés au Cap-Vert, le droit de nationalité capverdienne sans perte de la nationalité antérieure, le droit d'investir dans les mêmes conditions que l'investisseur national, le droit de recevoir et de transférer des revenus dans tout Etat de la CPLP, et le droit à une carte d'identité spéciale.

<sup>3</sup> La double nationalité est autorisée au Cap-Vert. En général les Capverdiens peuvent acquérir la nationalité d'un autre pays, sans perdre leur nationalité d'origine. Cependant certains pays, comme l'Allemagne par exemple, n'acceptent pas la double nationalité et font de la renonciation à la nationalité antérieure une condition de l'acquisition de la nationalité allemande.

%, contre 46 % respectivement), alors que la proportion des Capverdiennes est relativement plus élevée que celle des Capverdiens (40 %, contre 33 % respectivement) (tableau 3).

Tableau 3 : Population née à l'étranger selon le sexe, par nationalité (recensement 2000).

Nationalité	Hommes	Femmes	Total
Capverdiens	1.898 (33,0 %)	2.092 (39,7 %)	3.990 (36,2 %)
Double nationalité	1.189 (20,7 %)	1.187 (22,5 %)	2.376 (21,5 %)
Etrangers	2.666 (46,3 %)	1.995 (37,8 %)	4.661 (42,3 %)
Total	5.753 (100 %)	5.274 (100 %)	11.027 (100 %)

(source : Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde).

Concernant le pays de naissance, la majorité est née en Afrique (77 %), les individus nés en Europe et en Amérique représentant respectivement 17 % et 5 %. On observe en regard de la nationalité les différences suivantes :

- les individus ayant la double nationalité sont majoritairement nés en Afrique (76 %), et en Europe (18 %). Un peu plus d'un tiers est né à São Tomé et Príncipe (34 %), un peu plus d'un quart en Angola (27 %), 10 % au Portugal, et 5 % au Sénégal ;
- de même, les individus de nationalité étrangère sont majoritairement nés en Afrique (68 %), et en Europe (21 %). On observe pour les pays de naissance la même tendance que pour les individus ayant la double nationalité, la majorité étant née à São Tomé et Príncipe (21 %), Guinée-Bissau (15 %), Angola (14 %), et Portugal (10 %) ;
- la moitié des individus ayant la nationalité capverdienne sont nés à São Tomé et Príncipe, 23 % en Angola, 7 % en Guinée-Bissau, 6 % au Portugal, et 4 % au Sénégal. Ces individus peuvent être des Capverdiens de la seconde génération n'ayant pas obtenu la nationalité étrangère.

Toutes proportions gardées, le niveau d'instruction des individus nés à l'étranger est significativement plus élevé que celui de la moyenne nationale – ce qui est particulièrement vrai pour les individus de nationalité étrangère. Alors que 10 % de l'ensemble des nés à l'étranger a un niveau d'éducation supérieure (soit dix fois plus que la moyenne nationale), les étrangers sont deux fois plus nombreux que les Capverdiens nés à l'étranger à avoir un niveau d'éducation supérieure (tableau 4).

Tableau 4 : Immigrants de quatre ans ou plus selon la nationalité, par niveau d'instruction (recensement 2000) (NB : pour la moyenne nationale, le pourcentage total est inférieur à 100).

Niveau d'instruction	Capverdienne	Double nationalité	Etrangers	Total
Aucun niveau	626 (16,2 %)	227 (10,0 %)	436 (9,9 %)	1.289 (12,2 %)
Moyenne nationale				(17,1 %)
Alph./primaire	2.055 (53,2 %)	1.171 (51,5 %)	1.822 (41,3 %)	5.048 (47,9 %)
Moyenne nationale				(55,6 %)
Secondaire	888 (23,0 %)	643 (28,3 %)	1.321 (29,9 %)	2.852 (27,0 %)
Moyenne nationale				(18,6 %)
Intermédiaire	69 (1,8 %)	42 (1,8 %)	178 (4,0 %)	289 (2,7 %)
Moyenne nationale				(0,5 %)
Supérieur	224 (5,8 %)	190 (8,4 %)	655 (14,8 %)	1.069 (10,1 %)
Moyenne nationale				(1,1 %)
Total	3.862 (100 %)	2.273 (100 %)	4.412 (100 %)	10.547 (100 %)
Moyenne nationale				(92,9 %)

(source : Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde).

### Population immigrée

Au moment du recensement 2000 a été comptabilisé un total de 20.287 immigrants, dont 57 % sont des hommes. Parmi ceux ayant déclaré la nationalité (20.079 individus), plus de trois quarts sont des migrants de retour ayant la nationalité capverdienne (soit 80 %, dont 13 % possède la double nationalité) ; les étrangers représentent près de 20 % du total (tableau 5).

Tableau 5 : Population immigrée selon le sexe, par nationalité (recensement 2000).

Nationalité	Hommes	Femmes	Total
Capverdiens	7.621 (66,8 %)	5.907 (68,1 %)	13.528 (67,4 %)
Double nationalité	1.509 (13,2 %)	1.090 (12,6 %)	2.599 (12,9 %)
Etrangers	2.271 (19,9 %)	1.681 (19,4 %)	3.952 (19,7 %)
Total	11.401 (100 %)	8.678 (100 %)	20.079 (100 %)

(source : Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde).

La majorité de cette population vient d'Afrique (47 %), dont 44 % résidaient antérieurement à São Tomé et Príncipe, 29 % en Angola, et 11 % en Guinée-Bissau. Le fait que la majorité des immigrants vienne d'Afrique peut être mis en relation avec la

situation connue dans le passé, où une grande partie de la main-d'œuvre résidant à São Tomé et Príncipe, en Angola et en Guinée-Bissau était capverdienne. Leurs descendants auront décidé de revenir au Cap-Vert suite aux conditions de vie difficiles et aux situations de guerre dans ces pays. Parmi les personnes venant d'Europe, celles venant du Portugal sont la majorité, soit près de 23 %. Par ordre d'importance, les migrants viennent ensuite principalement des Etats-Unis, des Pays-Bas, d'Italie, et de France.

En ce qui concerne la nationalité, on observe que :

- plus de la moitié des individus ayant la double nationalité viennent d'Afrique (51 %), 39 % d'Europe et 10 % d'Amérique. Les pays les plus représentés sont São Tomé et Príncipe (21 %), le Portugal (21 %), l'Angola (18 %) et la Guinée-Bissau (6 %). Parmi ceux venant d'Amérique, plus des trois quarts viennent des Etats-Unis (70 %) ;
- de même, la majorité des individus de nationalité étrangère viennent d'Afrique (63 %) et d'Europe (26 %). Les pays les plus représentés sont São Tomé et Príncipe (18 %), la Guinée-Bissau (14 %), l'Angola (13 %), le Portugal (13 %) et le Sénégal (9 %) ;
- contrairement aux nationalités précédentes, les individus de nationalité capverdienne viennent en majorité d'Europe (49 %), d'Afrique (42 %) et d'Amérique (9 %). La majorité vient du Portugal (27 %), de São Tomé et Príncipe (22 %), d'Angola (13 %), de Hollande (7 %) et de France (5 %).

Près d'un quart des immigrants a moins de 30 ans, 47 % a entre 30 et 59 ans, et les plus de 59 ans représentent 29 %. On observe des différences d'âge significatives entre les migrants de retour et les étrangers, ces derniers étant nettement plus jeunes. Alors que la proportion des 30-59 ans est équivalente (47 % dans les deux cas), les moins de 30 ans représentent en effet 48 % chez les étrangers, contre 18 % chez les Capverdiens de retour. Un peu plus d'un tiers de ces derniers a plus de 59 ans, contre 5 % seulement chez les étrangers. Quelle que soit la nationalité, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes.

#### Immigration récente (1995-2000)

Entre 1995 et 2000, le Cap-Vert a connu une immigration assez significative, avec une proportion importante de migrants de retour. Près de 5.000 immigrants récents ont été comptabilisés pour la période, soit près d'un quart du total des immigrants (qui représentent près de 5 % de la population totale comme on l'a vu plus haut). Près de deux tiers de ces immigrants récents étaient des migrants de retour (de nationalité capverdienne ou ayant la double nationalité), les étrangers représentant 37 % des entrées.

Pour cette période, la provenance des immigrants a changé sensiblement, un peu plus de la moitié venant en effet d'Europe (principalement du Portugal, pour plus de la moitié d'entre eux). 28 % vient d'Afrique (principalement de Guinée-Bissau et du Sénégal, soit 33 % et 23 % d'entre eux respectivement), 18 % vient d'Amérique (principalement des

Etats-Unis, pour deux tiers d'entre eux), et 3 % d'Asie. En regard de la nationalité on observe les différences suivantes :

- les migrants de nationalité capverdienne viennent principalement du Portugal (pour près d'un tiers d'entre eux), des Etats-Unis, de France (14 %, et 10 % respectivement), des Pays-Bas, du Brésil, d'Italie (7 %, 6 %, et 5 % respectivement), du Sénégal, d'Angola, et de Guinée-Bissau (4 %, 3 %, et 2 %) ;
- dans des proportions à peu près équivalentes, les migrants ayant la double nationalité viennent principalement du Portugal et des Etats-Unis (27 %, et 16 %). Près de 9 % viennent des Pays-Bas, 8 % de Guinée-Bissau, et 7 % de France ;
- on observe une tendance inverse parmi les migrants de nationalité étrangère, la majorité venant de Guinée-Bissau (19 %). Viennent ensuite les migrants du Portugal (16 %), du Sénégal (12 %), des Etats-Unis (6 %), d'Angola (5 %), du Nigéria (4 %), de France, et du Brésil (3 % chacun).

Les immigrants récents sont proportionnellement plus jeunes que l'ensemble de la population immigrée. Les moins de 30 ans représentent en effet 41 % des immigrants récents, contre un peu plus d'un quart parmi l'ensemble. De même, les plus de 59 ans représentent 19 %, contre 29 % parmi l'ensemble. En termes de nationalité, on observe également des différences significatives entre les Capverdiens de retour et les étrangers, ces derniers étant ici encore nettement plus jeunes : 55 % des étrangers ont moins de 30 ans, contre un tiers pour les Capverdiens de retour. Alors que la proportion des 30-59 ans est relativement équivalente (aux alentours de 40 %), les plus de 59 ans représentent 28 % chez les Capverdiens de retour, contre 4 % seulement chez les étrangers. Ici encore, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes, quelle que soit la nationalité.

Plus de la moitié des migrants de retour occupait un emploi au moment du recensement (55 %), près de 8 % étaient sans emploi mais avaient déjà travaillé, et près de 37 % étaient inactifs. Il faut noter que pratiquement tous les cadres de formation intermédiaire ou supérieure occupaient un emploi, soit respectivement 82,4 %, et près de 90,5 %. Dans leur majorité les inactifs étaient des individus sans aucun niveau d'instruction (62 %) (tableau 6)<sup>1</sup>.

Tableau 6 : Migrants de retour de dix ans ou plus selon la situation face à l'emploi, par niveau d'instruction (%) (recensement 2000).

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Actif</b>	<b>Chômeur</b>	<b>Inactif</b>	<b>Total</b>
Aucun niveau	35,1	3,0	62,0	100
Alph./primaire	49,4	9,4	41,1	100
Secondaire	51,3	13,7	35,1	100
Intermédiaire	82,4	7,2	10,4	100
Supérieur	90,5	4,1	5,4	100

(source : Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde).

<sup>1</sup> Quelques éléments de comparaison avec l'ensemble de la population capverdienne figurent en annexe.

Alors qu'une proportion significative des migrants de retour ne possède aucun niveau d'instruction (près de 22 %, soit près de 5 % de plus que la moyenne nationale), le niveau atteint par la majorité de ceux qui fréquentent ou ont fréquenté un établissement d'enseignement est le primaire (40 %, contre près de 56 % pour la moyenne nationale). en revanche, on observe que 20 % ont atteint le niveau supérieur ou intermédiaire, soit douze fois plus que la moyenne nationale (tableau 7). Ces résultats montrent notamment qu'une proportion importante des migrants de retour sont des étudiants capverdiens qui se trouvaient à l'étranger pour poursuivre leurs études<sup>1</sup>.

Tableau 7 : Migrants de retour de quatre ans ou plus par niveau d'instruction, et moyenne nationale (%) (recensement 2000) (NB : pour la moyenne nationale, le pourcentage total est inférieur à 100).

Niveau d'instruction	Migrants de retour de 4 ans ou +	Moyenne nationale
Aucun niveau	21,8	17,1
Alph./primaire	40,2	55,6
Secondaire	18,0	18,6
Intermédiaire	4,1	0,5
Supérieur	16,0	1,1
Total	100	92,9

## Solde migratoire

L'évolution récente de la dynamique migratoire capverdienne ne doit pas faire oublier un fait majeur : l'archipel connaît un taux de migration nette parmi les plus bas au monde (-11,91 ‰). Seuls la Grenade, la Micronésie, et les Samoa américaines ont des taux inférieurs<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Les données relatives au niveau d'instruction des migrants de retour par tranche d'âge montrent un effet de génération dans l'accès aux études secondaires et au-delà, les jeunes générations ayant nettement tendance à poursuivre des études longues par rapport aux 50 ans et plus (tableau 7bis).

Tableau 7bis : Migrants de retour de quatre ans ou plus selon la tranche d'âge, par niveau d'instruction (recensement 2000).

Niveau d'instruction	4-9 ans	10-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	+ 59 ans	Total
Aucun niveau	76 (52,8 %)	2 (1,1 %)	15 (2,4 %)	17 (3,0 %)	35 (8,6 %)	57 (25,7 %)	455 (52,7 %)	657 (21,8 %)
Alph./primaire	68 (47,2 %)	61 (32,8 %)	126 (20,4 %)	228 (39,6 %)	211 (51,8 %)	133 (59,9 %)	385 (44,6 %)	1.212 (40,2 %)
Secondaire	0 (0,0 %)	122 (65,6 %)	200 (32,4 %)	116 (20,1 %)	72 (17,7 %)	17 (7,7 %)	15 (1,7 %)	542 (18,0 %)
Intermédiaire	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	76 (12,3 %)	23 (4,0 %)	17 (4,2 %)	5 (2,3 %)	2 (0,2 %)	123 (4,1 %)
Supérieur	0 (0,0 %)	1 (0,5 %)	201 (32,5 %)	192 (33,3 %)	72 (17,7 %)	10 (4,5 %)	7 (0,8 %)	483 (16,0 %)
Total	144 (100 %)	186 (100 %)	618 (100 %)	576 (100 %)	407 (100 %)	222 (100 %)	864 (100 %)	3.017 (100 %)

(source : Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde).

<sup>2</sup> Soit respectivement -12.59 ‰, -21.03 ‰, et -21.11 ‰, selon l'estimation pour 2006 (CIA World Factbook, 2007).

Le solde migratoire dépend de bien des facteurs, dont notamment la conjoncture économique internationale, les politiques d'immigration des pays d'accueil, et la conjoncture économique nationale. Pour le Cap-Vert, les conditions météorologiques sont également un facteur déterminant. Selon l'Institut national de statistique (INE)<sup>1</sup>, l'hypothèse la plus probable est celle de la diminution des flux d'émigration, considérant que les pays d'accueil tendent à restreindre l'immigration, et qu'une amélioration de la situation économique du Cap-Vert est visible. Si le pays a connu une émigration importante au cours de la décennie 1971-1980 (solde annuel moyen de -4.800), le solde s'est considérablement réduit au cours de la période 1981-1990 (-2.200 par an en moyenne). De 1990 à 1995, le solde total a été de -9.900, soit une moyenne de -1.980 par an (tableau 8).

Tableau 8 : Solde migratoire annuel moyen 1900-1995.

1900-1973	1971-1980	1981-1990	1990-1995
-3.620 (dont émigration forcée : -1.189)	-4.800	-2.200	-1.980

(source : Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde).

A partir de ces résultats, l'INE estime que l'émigration capverdienne connaîtra une baisse plus ou moins importante d'ici à 2020. Selon l'hypothèse d'une diminution de 10 % tous les cinq ans, le solde migratoire est estimé à -8.910 pour la période 1995-2000 (moyenne annuelle de -1.782)<sup>2</sup>, et -8.019 pour 2000-2005 (moyenne annuelle de -1.603). De plus, contrairement à ce que l'on a pu observer dans le passé, où les hommes émigraient davantage que les femmes, la différence entre sexes tend à diminuer<sup>3</sup>.

Par la caractérisation des immigrants récents, les données du recensement 2000 indiquent, comme on vient de le voir, une tendance à la multiplication des flux d'entrées, parmi lesquels les migrants de retour représentent une proportion importante. Selon René Sylva, directeur des statistiques démographiques et sociales de l'INE, l'immigration au Cap-Vert s'est confirmée et même accentuée depuis 2000. Les Européens (notamment Italiens) s'installent à Sal et Boavista ; la communauté chinoise est relativement importante. Le Cap-Vert connaît également une immigration clandestine en provenance de l'Afrique de l'ouest ; le pays représente dans bien des cas une étape vers d'autres destinations (les Etats-Unis, ou l'Europe, via les Canaries), et il est bien difficile de contrôler les frontières de l'archipel.

<sup>1</sup> Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde, Perspectivas demográficas de Cabo Verde no horizonte 2020, Praia, s.d.

<sup>2</sup> Entre 1995 et 2000, le nombre d'émigrants a été de 12.200, soit 2.440 par an en moyenne.

<sup>3</sup> Durant la période 1990-1995, la répartition par sexe était de 56 % pour les hommes, et 44 % pour les femmes.

## Croissance urbaine

La diversification des flux migratoires observée s'opère dans le contexte d'une croissance urbaine et d'un développement économique rapides, depuis une quinzaine d'années. Au cours de la décennie 1990-2000, le pays a connu une croissance urbaine importante, accompagnée d'une redistribution spatiale de la population résidente. La population urbaine a augmenté à un rythme beaucoup plus accéléré que celui de la population totale, son taux de croissance étant comparativement deux fois plus élevé (tableau 9).

Tableau 9 : Population totale, population urbaine, taux d'urbanisation et de croissance d'après les recensement 1990 et 2000 (recensement 2000).

Population totale 2000	Population urbaine 1990	Population urbaine 2000	Taux d'urbanisation 1990	Taux d'urbanisation 2000	Taux de croissance population urbaine	Taux de croissance population totale
431.988	150.599	232.147	44,1	53,7	4,4	2,4

(source : Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde).

L'importante croissance urbaine du concelho de Praia et des îles de Sal et São Vicente reflète l'effet de la politique de développement du pays adoptée par le gouvernement du Parti unique au cours de la période 1975-1990, et basée sur la promotion de ces trois pôles. Cette politique devait à terme encourager la croissance et le développement des autres régions et du pays en général ; elles ont en fait provoqué un exode rural et une croissance incontrôlée de ces pôles.

Les programmes des gouvernements de la IIe République (1991-2001) ont introduit une nouvelle approche dans la planification régionale, basée sur la promotion des « vocations » de chaque région/île, et tenant compte des ressources physiques et de l'environnement<sup>1</sup>. Un début de décentralisation a eu lieu, à travers les « partenariats stratégiques » entre le Plan national de développement, les Plans régionaux et l'Aménagement du territoire, visant à assurer la fixation des populations.

La dynamique observée par le passé s'est en fait accentuée au cours des années 1990, entraînant l'engorgement des pôles principaux. Les concelhos de Praia et de São Vicente ont connu des taux de croissance élevés (4,1 % et 2,7 % respectivement), et la population de Sal a doublé (passant de 7.715 individus en 1990, à 14.816 en 2000), avec pour conséquence le dépeuplement du milieu rural.

---

<sup>1</sup> Ces programmes reflètent la stratégie de développement touristique du pays, qui tente d'imposer une image de marque forte pour son positionnement international. Chaque île fait l'objet d'une définition en termes de produits touristiques, adaptés en fonction de ses caractéristiques tels que le tourisme balnéaire, rural, historique, culturel, ou écologique. Deux types de zones ont été identifiés comme ayant une aptitude spéciale pour le tourisme : les zones de développement touristique intégral (ZDTI), et les zones de réserve et de protection touristique (ZRPT).

En 2000, l'île de São Vicente continuait d'être la plus urbanisée de l'archipel, suivie par les îles de Sal et de Santiago. Les immigrants (internes et externes) représentaient un peu plus du tiers de la population des villes de Praia (île de Santiago) et de Mindelo (île de São Vicente), parmi lesquels ceux provenant de l'étranger constituent une proportion assez significative (tableau 10).

Tableau 10 : Population résidente dans les principaux concelhos, dont la résidence antérieure était différente au moment du recensement 1990 (recensement 2000).

<b>Concelho</b>	<b>Résidence antérieure différente...</b>	<b>... dont à l'étranger</b>
Praia	33.175 (35,5 %)	5.909 (17,8 %)
Mindelo	21.086 (34,0 %)	4.157 (19,7 %)
Espargos	5.569 (53,4 %)	485 (8,7 %)
Assomada	1.462 (20,9 %)	487 (33,3 %)
Pedra Badejo	1.460 (17,2 %)	353 (24,2 %)
São Filipe	1.239 (15,8 %)	383 (30,9 %)
Porto Novo	1.209 (15,9 %)	140 (11,6 %)
Tarrafal	958 (16,7 %)	336 (35,1 %)

(source : Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde).

La capitale Praia et l'île de São Vicente étant les deux plus grands concelhos du pays et les plus développés, ils offrent aussi les meilleures opportunités de négoce, d'emploi et de réalisation socio-professionnelle. Les immigrants internationaux, que ce soit par leur niveau de formation (cas des étudiants retournés au Cap-Vert après leur formation), ou par le niveau de vie auquel ils sont habitués, aspirent à bénéficier des services sociaux, culturels et de loisirs, plus accessibles dans ces deux concelhos. Une partie significative des mouvements inter-îles s'est également orientée en direction de Maio ; depuis 1995, on observe des mouvements en direction de Boavista. Les possibilités d'emploi que ces îles offrent expliquent ici encore en partie leur attractivité élevée.

### **Développement économique**

L'analyse des principaux indicateurs macro-économiques du financement de l'économie met en évidence la fragilité de l'économie capverdienne, essentiellement caractérisée par l'existence de problèmes structurels qui se traduisent par un grand déséquilibre entre la production nationale d'un côté, la consommation et les besoins de formation de capital de

l'autre, provoquant une forte dépendance à l'égard de l'extérieur<sup>1</sup>. Du point de vue de la structure sectorielle de l'économie capverdienne, on constate la fragilité de son agriculture (8,6 % du PIB en 2006), l'insuffisance de son industrie (9,1 % du PIB), et la prédominance des secteurs du commerce, de la construction civile, des services d'administration publique, des transports et de la communication<sup>2</sup>. Ces secteurs emploient une proportion importante de la population active mais ils ne peuvent absorber, vu le rythme de croissance de celle-ci, la main d'œuvre excédentaire.

L'insuffisance des investissements publics et privés, l'absence d'une classe entrepreneuriale forte et de programmes de formation technique professionnelle contribuent à un taux de chômage élevé (plus du quart de la population active), notamment parmi les jeunes, créant des obstacles au développement et accélérant les mouvements migratoires entre les îles ainsi que vers l'extérieur. L'économie capverdienne a néanmoins enregistré une amélioration significative suite à la libéralisation, initiée il y a une quinzaine d'années par le biais des privatisations, et d'un cadre favorisant les investissements étrangers (portugais, espagnols, italiens et anglais, dans le tourisme en particulier). Tout récemment, la création de plusieurs agences de régulation économique a encore renforcé les instruments de la politique de déréglementation. Par ailleurs, plusieurs organismes d'appui à l'international et aux exportations ont été fusionnés en octobre 2004, en une Agence capverdienne de promotion des investissements (CI).

La croissance du PIB a tourné autour de 5 % au cours des trois dernières années (4 % en 2004, 5,3 % en 2005, et 5,8 % 2006) ; elle a connu dans le passé des taux supérieurs à 6 %, qui pourraient fort bien réapparaître à l'avenir. La population résidente jouit d'un niveau de vie relativement élevé (revenu moyen de 2.100 dollars US par tête en 2006, soit trois fois plus que la moyenne de l'Afrique sub-saharienne). Alors que le Cap-Vert était, il y a une soixantaine d'années, un des pays africains les plus pauvres, il est aujourd'hui un des plus riches. Parmi les pays de l'Afrique sub-saharienne, seuls les Seychelles et l'île Maurice ont un Indice de développement humain (IDH) plus élevé. En raison de son niveau intermédiaire de PIB par habitant, le Cap-Vert devrait quitter en 2008 la catégorie des Pays les moins avancés (PMA), pour entrer dans celle des Pays à développement moyen (PDM), dits pays émergents.

### **Rapport entre l'Etat et les communautés émigrées**

La diversification des flux migratoires que l'on observe au Cap-Vert s'opère également dans le contexte de l'institutionnalisation progressive du rapport entre l'Etat capverdien et les communautés résidant à l'étranger. Les marques de l'histoire du Cap-Vert sont

---

<sup>1</sup> Les transferts de fonds, l'investissement direct étranger et l'aide internationale représentent 75 % du PIB.

<sup>2</sup> La construction (7,5 % du PIB en 2006) est la grande bénéficiaire de l'envolée de l'investissement immobilier et du développement du tourisme. Les opérateurs de services (76,7 %) sont d'abord les importateurs, mais le transport, l'hôtellerie et la restauration, et les télécommunications connaissent un développement important.

multiples ; elles s'inscrivent dans l'histoire de l'Afrique, marquée par l'époque de la colonisation puis de l'Indépendance (5 juillet 1975), par le régime du Parti unique, et par le multipartisme depuis 1990<sup>1</sup>. C'est ainsi que dans le passé, les autorités coloniales portugaises, en accord avec les entreprises réceptrices de main-d'œuvre bon marché, ont encouragé et organisé le recrutement forcé de la main-d'œuvre capverdienne, imposant à la population une dynamique basée sur l'émigration comme condition de survie. Ces mouvements étaient liés aux impératifs du processus de peuplement des autres ex-colonies portugaises d'Afrique.

Un autre type de mouvement qui a caractérisé la mobilité externe des populations était de caractère « spontané », bien que motivé principalement par les fortes crises alimentaires que l'archipel a connu tout au long de son histoire. A partir de la décennie 1960, les besoins de main-d'œuvre existant dans la métropole a motivé d'importants mouvements de Capverdiens vers Lisbonne, en conséquence des flux migratoires élevés de Portugais pour l'Europe occidentale<sup>2</sup>.

Depuis l'Indépendance, les actions des gouvernements successifs se sont efforcés, à travers un ensemble de mesures et d'institutions, d'appuyer et de protéger les intérêts des émigrés capverdiens. En 1984 est créé l'Institut d'appui à l'émigrant (IAPE), dont la finalité est d'aider l'émigrant dans ses démarches administratives au niveau des organismes d'Etat, des services publics et privés, et de servir de relais entre l'émigrant et le Cap-Vert.

Des programmes des gouvernements de la IIe République se distinguent particulièrement les actions suivantes :

- maintenir et renforcer les liens des communautés avec le Cap-Vert, notamment à travers la divulgation de la culture capverdienne, l'appui à la création de Maisons de la culture capverdienne, la réalisation de congrès ou de rencontres qui contribuent au renforcement de la capverdianité dans les pays d'accueil ;
- sensibiliser les autorités des pays d'accueil et collaborer avec elles pour la régularisation des émigrés capverdiens en situation irrégulière, pour la lutte contre l'exclusion sociale, en cherchant notamment à établir des accords allant dans le sens d'une meilleure protection des émigrés dans les divers champs d'intervention socio-économique (accès au logement, amélioration des conditions d'accès, de circulation et de séjour à l'étranger) ;
- permettre aux émigrés capverdiens d'obtenir la double nationalité ;

---

<sup>1</sup> Actuellement, le parti de l'indépendance (PAICV) contrôle la présidence (Pedro Pires) et l'exécutif (José Maria Neves), depuis le début de l'année 2001. Le président Pires a commencé son deuxième quinquennat après des élections serrées en 2006, qui ont confirmé le maintien au pouvoir du parti historique, à l'issue d'une décennie (1991-2001) conduite par les libéraux du Mouvement pour la démocratie (MPD), aujourd'hui dans l'opposition. La fluidité du jeu politique depuis l'alternance prouve la maturité du système parlementaire capverdien.

<sup>2</sup> Entre 1900 et 1973, l'émigration spontanée a été estimée à 180.000 personnes, et l'émigration forcée à 88.000 (Carreira, 1983). Celle-ci s'est effectuée principalement en direction de São Tomé et Príncipe. Aujourd'hui, on estime que la moitié des habitants de cette île ont une ascendance capverdienne, mais la majorité est sans-terre et vit au-dessous du seuil de pauvreté.

- permettre aux émigrés capverdiens d'élire leurs représentants à l'Assemblée nationale et à la Présidence de la République ;
- appuyer l'encadrement du retour des cadres émigrés qualifiés.

Diverses mesures institutionnelles ont été créées, qui se traduisent sur le plan externe par la création de représentations diplomatiques dans les pays où les communautés capverdiennes sont significatives, dans le but d'offrir à l'émigré la sécurité et l'assistance nécessaires dans sa relation avec les autorités du pays d'accueil. Au Cap-Vert, ces mesures visent également à créer les conditions qui facilitent le meilleur encadrement possible de l'émigré en cas de retour définitif, notamment l'exonération des droits d'importation et des taxes de consommation pour les biens personnels et les équipements importés par les non-résidents rentrés définitivement, et la création des comptes spéciaux pour émigrés (les comptes-épargne émigré, en devises étrangères ou en écus capverdiens).

En 2001 est créé, par résolution du Conseil des ministres, l'Institut des Communautés (qui vient remplacer l'IAPE), dans le but de promouvoir et d'exécuter la politique gouvernementale en relation avec les communautés capverdiennes à l'étranger. Cette politique est basée sur quatre piliers :

- l'idée que l'émigré est membre à part entière de la nation capverdienne ;
- la nécessité de renforcer sa relation avec la terre-mère par des politiques visant à renforcer son identité culturelle ;
- la nécessité de favoriser une meilleure intégration dans les pays d'accueil et de défendre les droits de l'émigré, tout en encourageant une attitude pro-active par rapport au Cap-Vert et à son développement ;
- l'adoption de mesures allant dans le sens du plein exercice de la citoyenneté, au Cap-Vert comme dans les pays d'accueil.

Les statuts de l'Institut des Communautés (placé sous tutelle du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Communautés) prévoient et encouragent l'établissement de partenariats concrets avec des entités, institutions et organisations de l'Etat ou du domaine privé, qui par leur nature peuvent aider l'Institut à matérialiser les actions qu'il entend mener en faveur des communautés. Dans cette optique, sont considérés partenaires naturels tous les organes de l'Administration publique qui réunissent ces conditions, particulièrement la Direction générale des affaires consulaires, les Ambassades et Consuls, d'autres structures du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Communautés, les Municipalités, les associations et ONG d'émigrants<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Des accords de partenariat ont par exemple été signés avec diverses entités étrangères, dont notamment l'Université Aberta de Lisbonne, l'association Tabanka (Italie), ou l'OIM pour le programme MIDA/Cap-Vert. Pour plus de détails voir annexe.

## **Mobilisation des associations de la diaspora pour le développement**

Relayées par l'Institut des Communautés, les associations de la diaspora tentent de mener des actions en vue de l'intégration des communautés dans les pays d'accueil, ainsi que dans le sens d'une mobilisation de la diaspora pour le développement du Cap-Vert. Avec des préoccupations et des marges de manœuvre différentes, le Congrès des cadres capverdiens de la diaspora et le Cabo Verde business club illustrent, chacun à leur manière, cet effort de mobilisation.

Le Congrès des cadres capverdiens de la diaspora a été créé en 1993, par les dirigeants de quatre des plus importantes associations capverdiennes au Portugal à partir du constat des difficultés rencontrées par les communautés capverdiennes résidant à l'étranger. Il s'agissait de créer un espace de dialogue entre cadres et dirigeants associatifs qui soit en même temps une occasion d'affirmer la capverdianité de manière solidaire. Le Congrès a également pour préoccupation la question de la participation des communautés au développement du pays. A l'évidence, il ne peut que formuler des recommandations, qui seront éventuellement prises en compte par les institutions capverdiennes. Le 4<sup>e</sup> Congrès, qui a eu lieu en 2006 à Praia, avait pour thème : « La diaspora capverdienne et le développement du Cap-Vert : un défi de citoyenneté » (un résumé figure en annexe).

Créé en France en 2005, le Cabo Verde business club se veut le « Club des entrepreneurs franco-capverdiens ». Il est né d'une initiative privée, visant la promotion et l'approfondissement de contacts économiques et commerciaux entre hommes d'affaires de la diaspora capverdienne en France, et Capverdiens résidant au pays. Le Club est parti du principe que le Cap-Vert compte beaucoup aujourd'hui, non seulement sur l'appui de ses partenaires au développement, mais aussi sur l'investissement et l'engagement de sa diaspora. Il s'agit donc de profiter de la « ressource communauté capverdienne en France », ainsi que des partenariats existant entre la France et le Cap-Vert afin de susciter et promouvoir l'esprit d'entreprise, et favoriser les relations entre entrepreneurs et investisseurs. Le Club souhaite attirer des investisseurs français désireux de collaborer avec le Cap-Vert, sa mission principale étant de faciliter la mise en place de liens concrets et opérationnels de business, à partir de son réseau de contacts. La communauté capverdienne en France est relativement peu connue, malgré son importance relative (25.000 officiellement, concentrés principalement sur Paris, Lyon, et Marseille) ; son potentiel est encore rarement capté. On reconnaît, du côté français, qu'il est difficile de mobiliser les associations capverdiennes. Il est donc probable que le Cabo Verde business club devienne un partenaire important dans la mise en place des projets franco-capverdiens.

## **La communauté capverdienne résidant au Portugal**

Estimée à 80.000 individus résidant en grande majorité dans la région de Lisbonne, la communauté capverdienne au Portugal est la plus importante d'Europe. Il s'agit d'une population jeune (les trois quart ont moins de 40 ans), qui se distingue par une circulation migratoire relativement importante – le Portugal représentant une plateforme pour d'autres destinations (principalement la Hollande, la France, les Etats-Unis, l'Italie et l'Espagne), et un point d'arrivée pour des individus ayant déjà une expérience de migration vers des pays-tiers. Selon une enquête menée par l'Ambassade du Cap-Vert au Portugal, 43 % des Capverdiens enquêtés au Portugal exprimait le désir de partir pour un autre pays (67 % chez les 15-24 ans) : principalement la Hollande, la France et les Etats-Unis, ainsi que la Suisse (Gomes, 1999). La communauté capverdienne au Portugal est principalement constituée de « migrants économiques classiques » (soit une immigration masculine dans une première phase, suivie par une immigration féminine et de regroupement familial), bien que l'on observe également le renforcement de l'immigration pour motifs d'études, ainsi qu'une plus grande autonomie de l'immigration féminine par rapport au cadre familial, et des formes d'immigration collective liées notamment aux contrats de travail temporaire.

D'une manière générale, les Capverdiens résidant au Portugal connaissent une mobilité professionnelle faible, ils sont par ailleurs les principales victimes de problèmes structurels importants existant au Portugal, notamment au niveau de l'accès au logement. La communauté se caractérise par une insertion précaire sur le marché du travail (importance du secteur informel, d'où une vulnérabilité en termes de salaires et de protection sociale). Bien que le taux de chômage soit globalement inférieur à celui de la moyenne nationale portugaise (du fait en partie d'un bon fonctionnement des réseaux d'entraide communautaire, notamment dans le secteur de la construction civile), il frappe particulièrement les jeunes.

Les Capverdiens résidant au Portugal connaissent une insertion majoritaire dans les secteurs de la construction civile, de l'industrie, et des services directs aux particuliers. Au moment de l'enquête, 2,2 % des enquêtés occupaient un emploi de cadres et professions libérales, 2,3 % étaient employés administratifs, 1,7 % étaient gérants et entrepreneurs commerciaux, et 2,5 % entrepreneurs dans la construction civile. La proportion de Capverdiens ayant créé leur propre emploi était de 5,5 % (cette proportion était de 18 % parmi les enquêtés arrivés au Portugal avant 1970). La distribution par catégorie socio-professionnelle reflète la prégnance de deux modèles traditionnels de la migration capverdienne au Portugal : une majorité de migrants peu qualifiés, connaissant de sérieuses difficultés d'intégration sociale et économique d'une part ; un groupe relativement restreint de cadres et d'anciens fonctionnaires de l'administration coloniale d'autre part, l'« élite capverdienne » (Batalha, 2004), parmi lesquels la majorité détient la nationalité portugaise, et qui n'entretient que peu de contacts avec le Cap-Vert.

Notamment du fait de son jeune âge, un tiers de la population enquêtée était en cours de scolarité au moment de l'enquête. 6 % des enquêtés fréquentaient un établissement d'enseignement supérieur, et 2 % avaient un diplôme d'enseignement supérieur. On observe une tendance nette à l'amélioration du niveau de qualification chez les jeunes générations, par rapport aux générations arrivées au Portugal jusque dans les années 1990. Cependant, les niveaux d'abandon et d'échec scolaire sont particulièrement élevés. Par ailleurs, le recours à la formation professionnelle comme moyen d'insertion sur le marché du travail est relativement important.

Globalement, le Portugal accueille 40 % des étudiants capverdiens poursuivant leurs études à l'étranger. La connaissance de la langue portugaise représente certainement un facteur important dans le choix des universités portugaises, de même que les accords d'échange universitaire établis entre le Portugal et le Cap-Vert. Une partie significative de ces étudiants reçoit en effet une bourse d'études de l'Etat capverdien, qui en principe les engage à rentrer au Cap-Vert une fois leurs études terminées. En 1999, les boursiers capverdiens étudiant à l'étranger représentaient 5,4 % des 20-24 ans résidant au Cap-Vert. Les disciplines étudiées reflètent les critères d'attribution des bourses et les besoins du Cap-Vert par rapport aux qualifications suivantes : droit, médecine, économie-gestion, ingénierie.

Dans sa grande majorité, la communauté capverdienne maintient des contacts avec le Cap-Vert, principalement à travers les relations familiales, la presse (radiophonique, journalistique ou télévisée), et une pratique associative particulièrement développée. La majorité des enquêtés a déjà eu l'occasion d'aller au Cap-Vert depuis son arrivée au Portugal, notamment pour passer les vacances ou visiter la famille (toutefois, cette proportion est relativement faible chez les plus jeunes : 29 % chez les 15-24 ans). Près de 6 % des enquêtés signalaient également des motifs professionnels. Le maintien des liens avec le Cap-Vert se manifeste également à travers l'envoi d'argent ou de biens aux membres de la famille restés au pays, ce qui est le cas de 53 % des enquêtés, et de 70 % des 35-64 ans. Au-delà des transferts de fonds, l'investissement au Cap-Vert est une pratique relativement importante, qui concerne un peu plus d'un quart des enquêtés, et 44 % des 35-64 ans. Dans la majorité des cas, l'investissement porte sur l'achat d'une maison ou d'un terrain ; les investissements dans le commerce, l'industrie ou d'autres domaines étant le fait d'un peu plus de 6 % des enquêtés.

Près de 60 % des enquêtés pensent retourner un jour au Cap-Vert, contre un peu plus de 16 % qui ne le pensent pas, et près d'un quart d'indécis. L'idée de retour est essentiellement le fait d'individus ayant la nationalité capverdienne, elle est par ailleurs d'autant plus présente que l'arrivée au Portugal est récente. Les conditions de retour sont en majorité liées au fait d'avoir réuni suffisamment d'argent (43 %), et d'avoir une maison au Cap-Vert (21 %).

### **Attitudes au regard de l'émigration**

Au Cap-Vert, l'émigration est visible au quotidien. Les Capverdiens rentrés définitivement sont visibles par les voitures qu'ils ont importé, reconnaissables à leur plaque d'immatriculation verte ; les émigrés sont visibles jusque dans leur absence, par les maisons parfois fastueuses qu'ils construisent, et qui restent vides pendant la majeure partie de l'année. Il n'est pas un journal hebdomadaire qui ne parle de la diaspora<sup>1</sup>. Que ce soit par les visites des émigrés au pays ou par les séjours des résidents à l'étranger, l'interaction est permanente. Le Cap-Vert et sa diaspora sont également très présents sur l'internet, métaphore d'un transnationalisme résolument inscrit dans les pratiques.

Traditionnellement, le Capverdien voit dans l'émigration une alternative à la recherche de meilleures conditions de vie, une possibilité d'échapper aux conditions difficiles du pays. Il y a dans l'émigration une fatalité, une acceptation de fait que le pays ne peut subvenir aux besoins de toute la population, et qu'une partie d'entre elle doit aller trouver ailleurs les moyens de subsister. Cette représentation du pays est encore aujourd'hui largement répandue. A l'inverse, avoir un parent émigré constitue l'espoir d'une meilleure vie, davantage de sécurité et de stabilité, tant pour ceux qui partent que pour ceux qui restent. Encore aujourd'hui, nombre de familles dépendent pratiquement des transferts de fonds reçus des proches travaillant à l'étranger<sup>2</sup>.

D'importants changements culturels ont lieu, du fait de l'influence de facteurs tels que l'impact de l'émigration externe, ou la transformation socio-économique de la société, des conditions de vie et des formes traditionnelles de solidarité. Malgré l'existence d'un

---

<sup>1</sup> Il n'y a pas de journal quotidien au Cap-Vert.

<sup>2</sup> Les transferts informels sont également une pratique courante, soit l'envoi de biens de consommation courante (vêtements, chaussures, appareils électro-ménagers, micro-ondes, ordinateurs, TV, etc.), qui sont revendus sur les marchés locaux dans le cadre de l'économie informelle (Grassi, 2003).

contexte favorable à la migration, la décision d'émigrer a à voir avec des facteurs d'ordre familial ou individuel. Le Capverdien conçoit l'émigration non seulement comme un moyen d'améliorer ses conditions de vie, mais également comme un moyen de réaliser ses aspirations personnelles. Sa perception du Cap-Vert s'est modifiée en fonction du monde extérieur, dans la mesure où il a intériorisé l'émigration comme faisant partie de ses valeurs culturelles, de ses attitudes et désirs. Dans ce contexte, le facteur culturel a favorisé et facilité l'émigration, notamment auprès des franges les plus jeunes de la population. Une certaine culture de l'émigration existe au sein de la société, alimentée par les membres de la famille ou les amis émigrés. Les enquêtes « Observatoire de l'emploi et des migrations » réalisées tous les trimestres par l'Institut de l'emploi et de la formation professionnelle (IEFP) à Santiago (Praia), São Vicente, Sal et Fogo confirment ce désir croissant d'émigrer notamment chez les jeunes, à la recherche de nouveaux espaces<sup>1</sup>.

### **Le retour**

Le maintien des liens avec la patrie, l'attachement à la terre, l'espoir de retour expliquent sans doute la décision d'investir au pays. On construit la maison dans l'espoir de retourner un jour, au moment de la retraite. Toutefois, la théorie des migrations a montré que l'intention de retourner tend à s'estomper avec le temps (Monteiro, 1994). La première génération maintient le lien avec le pays et envoie de l'argent, les seconde et troisième générations viendront tout au plus passer les vacances au pays. L'avenir des transferts de fonds dépend lui aussi des perspectives concernant l'évolution des nouvelles générations : vont-elles, à mesure qu'elles s'insèrent dans les sociétés d'accueil, prendre leurs distances à l'égard du pays d'origine ? Vont-elles au contraire renforcer l'héritage culturel transmis par les parents, et chercher à développer d'autres liens ?

Le retour pose en tous cas un problème d'adaptation, dans un pays qui s'est considérablement développé depuis une vingtaine d'années. Le Cap-Vert connaît par ailleurs un chômage important (près d'un quart de la population active officiellement), ce qui pousse nombre de jeunes à aller travailler à l'étranger. Depuis quelques années, le chômage touche également les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, plus des deux tiers de la population est considérée comme pauvre (39 %, dont la moitié très pauvre). Certains émigrés rentrent effectivement au pays, mais finissent par repartir par manque d'opportunités d'emploi. Il y a encore peu de capacités de formation, aussi l'émigration reste importante.

Temporaire ou définitif, le retour apparaît comme un cas particulier du va-et-vient et de la circulation migratoire dont il est une des modalités. La diversification des flux et les

---

<sup>1</sup> Typiquement, une bonne moitié des personnes interrogées exprime le désir d'émigrer, avec des variations importantes selon les îles. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2002 par exemple, 72 % des personnes interrogées sur l'île de Sal, 57 % à São Vicente et São Filipe, 56 % à Santa Catarina, 53 % à Praia désiraient émigrer. Le besoin d'aller rejoindre la famille et le fait de gagner peu sont généralement les raisons principales (26 % et 23 % respectivement), ou encore le fait d'être au chômage (13 %) (1<sup>er</sup> trimestre 2002).

pratiques de circulation fréquente ont pour conséquence une inscription spécifique des résidents et des émigrés dans un espace transnational. La mobilisation et l'impact de la diaspora sur le développement se conçoivent aussi nécessairement dans ce cadre. Le retour est un aspect important de la dynamique migratoire, de deux manières : d'une part, l'idée de retour est centrale dans des pratiques transnationales telles que l'envoi des transferts de fonds ou la construction d'une maison ; d'autre part, il existe de fait des cas de retour, même si la majorité des migrants décide de s'installer de manière permanente à l'étranger.

Entre 2004 et 2006, la Direction générale des douanes (DGA) a comptabilisé l'importation de 775 véhicules dans le cadre du retour définitif (c'est-à-dire avec exemption de taxes douanières). Près de deux tiers ont été enregistrés dans le concelho de Praia, la seconde destination principale étant Mindelo (île de São Vicente). Les véhicules venaient principalement de France, du Portugal, des Etats-Unis, et des Pays-Bas. Plus que l'effectif réel des retours définitifs, ces données reflètent le pouvoir d'achat des émigrés capverdiens dans des pays où leur présence est par ailleurs significative.

En effet, nombre des retours en provenance des pays d'Afrique sont en fait des rapatriements, effectués dans des conditions d'urgence. Certaines communautés capverdiennes en Afrique vivent dans des conditions de pauvreté telles que les autorités capverdiennes ont été amenées à mettre en place des dispositifs de rapatriement et de réintégration au Cap-Vert. Le pays est également confronté au cas de jeunes capverdiens expulsés des Etats-Unis pour affaires liées au trafic de drogue et à la criminalité. Ayant peu de qualifications, ces jeunes se trouvent doublement exclus dans la mesure où leur réinsertion au Cap-Vert s'avère très difficile. Ce sont là des cas extrêmes, mais qui doivent être pris en compte<sup>1</sup>.

Il importe de distinguer, dans les cas de retour plus « classiques », d'une part les migrants économiques, pour qui l'essentiel de la vie professionnelle s'est déroulé à l'étranger et qui gardent une relation essentiellement affective avec le pays, et d'autre part les jeunes diplômés, revenus au pays après avoir poursuivi des études à l'étranger, et dont les liens avec le pays reposent sur des bases différentes.

---

<sup>1</sup> Selon Carling (2004), les autorités capverdiennes ont enregistré près de 500 rapatriés vivant au Cap-Vert en 2002. Ces retournés involontaires sont devenus un problème considérable dans certaines îles, et ont souvent de grandes difficultés à se réinsérer dans la société capverdienne. Grossièrement, les données disponibles montrent que près de 40 % des rapatriés l'ont été pour des raisons de séjour illégal dans les pays d'accueil, ou possession de faux documents. Une proportion à peu près équivalente a été impliquée dans des affaires de criminalité liées à la drogue, les 20 % restants ont été impliqués dans d'autres types de crimes. La première vague de rapatriement a eu lieu au milieu des années 1990 et concernait principalement des migrants originaires de l'intérieur de l'île de Santiago rapatriés du Portugal. Dans leur majorité ces rapatriés se sont réinsérés dans la société capverdienne. Bien plus problématique est la seconde vague de rapatriés, essentiellement formée de jeunes migrants venant des Etats-Unis, nés pour la plupart à l'étranger ou ayant quitté le Cap-Vert en bas âge. Ces migrants sont moins éduqués, ont typiquement été déportés pour affaires criminelles, et n'ont pratiquement aucun lien avec la société capverdienne. Il en résulte dans bien des cas des tentatives de ré-émigration, ou des problèmes liés à la délinquance et à la drogue au Cap-Vert.

## Migrants économiques, jeunes diplômés, et transnationaux

Le retour des migrants économiques (en majorité de la première génération) s'effectue rarement avant le moment de la retraite – éventuellement à la pré-retraite. En conséquence, rares sont les cas où le migrant aura décidé d'investir au-delà du projet de retour classique : la construction d'une maison. L'émigration doit être un exemple pour ceux qui sont restés : la maison que l'on aura réussi à construire après des années d'effort n'est-il pas le meilleur exemple. Le migrant ne s'attend pas à trouver dans son pays le niveau de vie ou les mêmes opportunités d'emploi qu'il est parti chercher à l'étranger. Aussi espère-t-il tout au plus profiter de ses vieux jours au pays, sur la terre qui l'a vu naître. Généralement d'ailleurs, la maison est construite dans la région d'origine. Le choix de l'emplacement répond davantage à des motifs affectifs qu'à un calcul de rentabilité.

Les jeunes diplômés, rentrés au Cap-Vert après leurs études ou une première expérience professionnelle à l'étranger, se situent à l'autre extrême du cycle de vie professionnelle. Il s'agit de jeunes appelés à occuper des postes à responsabilité dans l'administration publique ou privée, plus rarement dans le commerce ou l'industrie. Il faut noter ici que l'Etat capverdien est le principal employeur, et que le recrutement de jeunes cadres de la fonction publique fait partie des priorités du gouvernement actuel. Cette nouvelle génération (entre 28 et 35 ans) aime son pays et a à cœur de contribuer à son développement. Les jeunes formés dans les universités lusophones (Portugal, Brésil) se retrouvent en majorité dans l'administration publique ; les jeunes francophones ayant étudié en France ou au Sénégal occupent plutôt des postes dans l'administration privée, la gestion, le droit, ou l'enseignement. Il faut noter ici que l'existence d'un enseignement supérieur au Cap-Vert est un phénomène récent. Aussi, tous les cadres se sont par définition formés à l'étranger. Par exemple, les membres du gouvernement actuel ont effectué leurs études au Portugal pour la moitié d'entre eux (mais aussi en France, Etats-Unis, Brésil, Belgique, Hollande, Russie, Cuba, Ukraine)<sup>1</sup>.

Il existe, outre ces deux types de retour, ceux que l'on pourrait appeler les transnationaux. Détenteurs de ressources symboliques et financières, les transnationaux n'envisagent pas le retour en tant que tel, car leur activité professionnelle les inscrit précisément dans une mobilité et une circulation entre deux ou plusieurs pays. L'exemple des professionnels de l'industrie musicale – musiciens et autres – illustre bien ce genre de pratique. José da Silva, fondateur du label Lusafrica, est aussi un des membres fondateurs du Cabo Verde business club, avec Elisabeth Sanches Moreno qui en est la directrice (et

---

<sup>1</sup> Avec l'ouverture récente de l'Université du Cap-Vert (UniCV), créée avec l'aide de la coopération portugaise, cette situation est probablement amenée à évoluer. Plusieurs accords de partenariat ont déjà été signés entre l'UniCV et des universités étrangères (Universidade Aberta et Universidade Politécnica de Lisbonne, Université Fédérale de Rio Grande do Sul au Brésil, Université de Paris VII), qui pourraient renforcer l'attractivité de l'UniCV non seulement auprès des jeunes capverdiens résidents, mais aussi auprès des jeunes de la diaspora.

par ailleurs cadre chez Dell Inc. à Paris). Après avoir lancé Cesaria Evora sur la scène internationale au début des années 1990, José da Silva continue d'être un découvreur de talents de la musique capverdienne – au Cap-Vert comme dans les pays d'émigration.

Pour un petit pays comme le Cap-Vert, la musique apparaît sans doute comme un moteur potentiel important du développement économique (voir par exemple le cas de la Jamaïque). Qu'ils vivent dans l'archipel ou à l'étranger, les musiciens capverdiens s'inscrivent dans des pratiques de mobilité transnationale qui ont des effets sur l'image et la représentation du Cap-Vert. Cesaria Evora, la diva aux pieds nus est devenue en quelques années la meilleure ambassadrice du Cap-Vert ; la musique capverdienne a gagné ses lettres de noblesse auprès de la scène World Music. Aujourd'hui, nombre de musiciens sont des stars à la fois au Cap-Vert, au sein de la diaspora, et sur la scène internationale. Les musiciens vivant à l'étranger ressentent fortement la nécessité de venir régulièrement au pays pour ne pas perdre le contact, même s'ils ont grandi à l'extérieur. Dans la majorité des cas, l'enregistrement et la production se font à l'étranger, y compris pour les musiciens vivant dans l'archipel. Des célébrités vivant au Portugal ou en Hollande investissent au Cap-Vert, deviennent propriétaires d'un bar ou d'un restaurant sans nécessairement s'installer au pays. Dans cet ensemble de pratiques, l'archipel représente un des nœuds du réseau transnational d'une industrie musicale capverdienne particulièrement dynamique, malgré un marché interne nécessairement restreint.

#### Les entrepreneurs : un cas marginal

Les pratiques de circulation migratoire ne se réduisent pas au cas le plus visible des musiciens. Des jeunes ayant grandi à l'étranger découvrent – ou redécouvrent – le Cap-Vert au moment des vacances et décident de s'y installer. Faire l'expérience d'un séjour plus ou moins long ne se traduit pas nécessairement par une installation définitive. L'adaptation peut en effet être difficile, tout comme le fait d'arriver à subvenir à ses besoins de façon durable. On trouve par exemple des jeunes migrants ayant une vie professionnelle stable et aisée en France ou au Portugal, qui ayant investi dans l'achat d'une maison au Cap-Vert, viennent y séjourner régulièrement. Le fait d'être propriétaire dans le pays d'origine n'implique pas nécessairement un retour définitif, l'essentiel de la vie économique se déroulant à l'étranger. On trouve encore des entrepreneurs ayant créé une petite structure au Cap-Vert, qui continuent de vivre principalement à l'étranger.

Bien qu'il existe, le cas des entrepreneurs capverdiens retournés ou installés au Cap-Vert reste marginal. Tecnicil, la plus grosse société capverdienne d'immobilier touristique et de construction a été créée en partie par des ex-migrants. Les besoins créés par l'industrie du tourisme représentent assurément un potentiel important. De fait, les secteurs de la construction, du bâtiment, de l'artisanat (plomberie, électricité), de l'hôtellerie et de la restauration sont parmi les plus représentés dans les cas d'entreprenariat émigré<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Citons tout de même le cas d'un informaticien capverdien arrivé du Portugal en 1999, pour devenir maître d'œuvre du NOSI (Nucleu operacional do sistema informático), le système informatique administratif et financier de l'Etat, développé dans le cadre du projet RAFE (Réforme administrative et financière de

La société Index est une PME d'une dizaine de personnes spécialisée dans la construction civile et la finition, qui emploie jusqu'à soixante journaliers selon les projets. Son fondateur, Ladislav, est un Capverdien du Sénégal arrivé à Praia il y a une quinzaine d'années. Né à Dakar en 1963 d'un père de Sal et d'une mère de Maio, Ladislav a grandi à Dakar, dans la culture française et européenne. Francophones, ses parents ne voulaient pas que les enfants parlent le créole capverdien ni même le wolof à la maison. Ses contacts avec le Cap-Vert sont restés pratiquement inexistantes jusqu'au moment où il décide, en 1992, de venir passer trois semaines de vacances à Praia : il n'est jamais reparti. Autodidacte (une formation professionnelle en mécanique à Dakar après le lycée), il a tout appris sur place, le portugais, le créole, et la gestion d'entreprise.

Aujourd'hui marié avec des enfants, son entreprise fête ses dix ans. Ladislav compte derrière lui nombre de projets prestigieux, dont la rénovation du système de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis à Praia, la rénovation de la résidence de l'Ambassadeur du Brésil, celle de l'Ambassadeur de France, du Centre Culturel Français, les locaux de la compagnie aérienne TACV, l'Agence de sécurité aéroportée (ASA),... Les trois frères de Ladislav vivent aujourd'hui à Dakar, il est le seul à s'être finalement installé au Cap-Vert. Un de ses frères a eu un contrat de travail de trois ans à Praia, il est ensuite reparti à Dakar. Ses deux autres frères ont vécu aux Etats-Unis pendant quelques années avant de rentrer également au Sénégal. Ladislav connaît nombre de Capverdiens venus de l'étranger qui ont fini par repartir, malgré l'enthousiasme du départ à l'idée de s'installer. Il reconnaît qu'il n'est pas facile de rester, et qu'il lui a fallu persister et travailler dur pour faire de son entreprise ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Depuis son installation au Cap-Vert, Ladislav a pu observer les changements importants que le pays a connus en une quinzaine d'années. Le tourisme est aujourd'hui le secteur en plus forte croissance. Il y a une demande importante, et les projets de construction immobilière sont nombreux. Les îles de Sal et de Boavista sont les plus développées dans ce domaine, mais les îles de Santiago et de São Vicente sont appelées à connaître un développement similaire. Le pays compte particulièrement sur l'investissement direct étranger pour son développement. Jusqu'à maintenant les investissements venaient principalement du Portugal et d'Italie, mais on observe désormais des investissements importants venant d'Espagne (notamment des Canaries), du Royaume-Uni, d'Allemagne, de Chine, ou encore de Dubai.

---

l'Etat). La prédominance du secteur de la construction et des travaux publics s'observe également parmi les entrepreneurs capverdiens résidant au Portugal (bien que le secteur du commerce soit également significatif), à l'inverse des entrepreneurs chinois ou indiens, nettement plus présents dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration pour les uns, et du commerce pour les autres (Marques, Oliveira, et Dias, 2005). Selon la même étude, les entrepreneurs capverdiens se distinguent par ailleurs des Chinois et des Indiens par le fait que le capital initial de l'entreprise a essentiellement été réuni au Portugal et non dans le pays d'origine, le fait qu'une grande majorité d'entre eux souhaite retourner au pays, et que par conséquent les projets d'investissement futur donnent la priorité au pays d'origine.

## Perspectives pour les migrants de retour

Le retour des migrants économiques est particulièrement associé à la vague d'émigration vers l'Europe des années 1960 et 1970. Les jeunes travailleurs qui ont émigré à cette époque ont atteint l'âge de la retraite dans les années 1980 et 1990, et nombreux sont ceux qui sont revenus s'installer au Cap-Vert. Dans quelle mesure cette migration de retour « classique » va se poursuivre dépend en partie de la continuation de l'émigration des jeunes adultes, et en partie du processus de développement du Cap-Vert.

La diversification des flux migratoires que le Cap-Vert connaît actuellement s'est opérée dans le contexte d'une évolution rapide du pays sur les plans politique, économique, juridique, et institutionnel. Il est de noter la transversalité du migrant capverdien dans cette configuration. Alors qu'il continue d'avoir un impact fondamental sur l'économie à travers les transferts de fonds, son mode de présence sur l'archipel devient lui-même diversifié. L'ouverture du Cap-Vert et son développement auront apporté au migrant un regain de confiance dans son pays, et dans sa propre capacité à participer activement.

Il reste que le pays offre peu de débouchés en dehors d'une industrie touristique florissante, et livrée aux investisseurs étrangers. Le secteur du tourisme crée nombre d'opportunités pour les PME, et il est probable que les cas d'entrepreneuriat émigré apportant une valeur ajoutée s'inscrira principalement dans les secteurs de la construction immobilière et du tourisme. Actuellement, l'investissement émigrant vient surtout des Etats-Unis, très peu d'Europe, et son impact n'est pas significatif. Il est peu probable que le projet de loi en cours visant à le faciliter vienne changer cette tendance de manière radicale. Le projet de loi sur l'investissement émigrant illustre néanmoins une volonté de l'Etat d'adapter la législation pour les communautés capverdiennes résidant à l'étranger, de créer un cadre juridique et institutionnel qui favorise l'environnement de négoce et permette d'intégrer leur investissement dans le processus actuel de développement.

Selon Manuel Pereira Silva, administrateur exécutif de l'Agence capverdienne de promotion des investissements (CI), l'encouragement à l'investissement émigrant se conçoit nécessairement dans le cadre d'une politique globale, dont la priorité reste l'intégration dans les pays d'installation. Par ailleurs, si l'investissement des émigrés est envisageable, il ne l'est pas nécessairement dans l'optique du retour. Bien que les opportunités de services dans le secteur du tourisme soient réelles, les expériences de succès sont encore rares. Afin de mobiliser l'épargne et l'investissement des émigrants, une collaboration entre institutions publiques et privées est nécessaire à trois niveaux : faciliter l'accès au crédit, améliorer la qualification des entrepreneurs, et améliorer la qualité des produits et services. Dans cette optique, les ressources humaines prennent une importance essentielle.

Dans les dix années à venir le Cap-Vert connaîtra probablement un développement similaire à celui des Canaries. La formation d'une main-d'œuvre qualifiée est une priorité. Pour la période 2004-2015, le Plan stratégique de développement du tourisme prévoit une offre de près de 36.864 chambres de logement touristique, et des

investissements en infrastructures touristiques d'une valeur de 40 milliards d'écus capverdiens<sup>1</sup>. L'investissement en habitation pour l'hébergement de travailleurs migrants devrait atteindre les 14 milliards d'écus, et les recettes publiques 29 milliards d'écus. Le Plan prévoit également la formation de près de 15.000 jeunes dans le secteur du tourisme<sup>2</sup>.

Le retour ne peut se faire que dans le cadre de l'économie qui existe actuellement au Cap-Vert. Du fait de l'expérience acquise ailleurs, certains émigrés ont des atouts à mettre en avant dans certains domaines-clés du développement actuel, notamment au niveau de la création ou de l'expansion des petites et moyennes entreprises. Toutefois, les gros investisseurs étrangers n'hésitent pas à importer leur main-d'œuvre, moins chère en Afrique de l'ouest ou au Brésil. On compte actuellement entre 8 et 16.000 travailleurs africains au Cap-Vert (principalement Sénégalais, Guinéens, et Ghanéens), travaillant en majorité dans la construction.

## **Conclusion**

Le Cap-Vert est l'un des rares pays au monde à compter une diaspora plus importante que sa population résidente. L'émigration capverdienne est par ailleurs suffisamment ancienne pour que l'on observe une grande diversité de pratiques migratoires (circulation, retours temporaires ou définitifs), qui se déroulent dans le contexte d'un développement économique relativement rapide de l'archipel. Aux yeux d'un territoire national lui-même dispersé sur plusieurs îles, les communautés résidant à l'étranger apparaissent comme autant de prolongements d'un Etat-nation transnational. De ce fait, la continuité entre l'archipel et la diaspora est une préoccupation à la fois politique, institutionnelle, économique et culturelle, de la part d'un Etat qui dépend encore en grande partie du transfert de fonds de ses émigrés. Comme on l'a vu, l'action de l'Etat à l'égard des communautés émigrées s'est traduite par la mise en place de dispositifs visant à faciliter non seulement l'intégration dans les pays d'installation, mais également l'aide au retour et au rapatriement, ainsi que l'épargne et l'investissement.

Pour autant, le retour n'est pas particulièrement souhaité par l'Etat, qui ne déplore pas spécialement l'émigration. Il n'y a pas de fuite des cerveaux, et on ne s'attend pas à ce que la diaspora se mobilise pour le développement du pays – en admettant que la plupart veuille effectivement rentrer. La circulation migratoire, les retours temporaires ne remettent pas en cause les formes traditionnelles d'entrées d'argent telles que les transferts de fonds. De fait, les gouvernements ont davantage misé sur l'intégration des communautés à l'étranger, communautés qui dans certains cas connaissent de sérieuses difficultés, tout en renforçant les liens avec le pays d'origine (double nationalité, conventions de sécurité sociale avec les pays d'accueil, régularisation, enseignement de

---

<sup>1</sup> 110,265 écus capverdiens = 1 euro. Depuis 1998, l'écu capverdien est arrimé à l'euro via le Trésor portugais.

<sup>2</sup> La première école de tourisme vient d'être inaugurée à Praia, avec l'aide de la coopération luxembourgeoise.

la langue, aide au retour des personnes âgées). Les émigrés participent économiquement et politiquement à la vie du pays (le PAICV doit son retour au vote de la diaspora) ; l'institutionnalisation du rapport entre l'Etat et la diaspora peut aussi se lire comme une nécessité d'intégrer des communautés dont l'impact financier sur le pays est considérable. L'actuel projet de loi sur l'investisseur émigrant illustre cette préoccupation<sup>1</sup>.

Tout en continuant d'être une terre d'émigration, le Cap-Vert est depuis peu devenu un pôle d'attraction, tant pour des migrants capverdiens de retour d'Afrique de l'ouest, d'Europe ou des Etats-Unis, que pour des populations venant principalement d'Afrique et d'Europe. Au retour du migrant économique traditionnel vient s'ajouter le retour de jeunes diplômés qui ont poursuivi leurs études à l'étranger et qui ont à cœur de contribuer au développement de leur pays, ainsi que la circulation de Capverdiens pour qui l'archipel représente autant la terre d'origine qu'un potentiel économique et professionnel. La création récente de l'Université du Cap-Vert représente de ce point de vue un potentiel mobilisateur important, tant pour la formation des ressources internes que pour la multiplication des échanges avec l'extérieur.

Malgré un développement économique récent, la dépendance du Cap-Vert à l'égard de l'extérieur reste forte. L'ouverture aux capitaux étrangers est reconnue comme une priorité nécessaire et indispensable au développement durable, ce qui rend toutefois le pays particulièrement vulnérable. Parallèlement, le Cap-Vert souffre d'un chômage et d'une pauvreté importants, ainsi que d'insuffisances flagrantes dans les domaines de l'éducation et de la santé<sup>2</sup>.

Alors que les restrictions à l'immigration dans les pays d'installation d'une part, l'évolution des attitudes des seconde et troisième générations à l'égard des transferts de fonds d'autre part, questionnent doublement l'impact de l'émigration sur le développement du pays, la recherche d'alternatives paraît appropriée. L'option du retour définitif ou temporaire d'une certaine catégorie d'émigrés est certainement à prendre en compte. Les communautés émigrées continueront probablement d'avoir un impact important sur le développement du Cap-Vert, par l'attachement au pays dont elles font preuve, et par des pratiques de circulation migratoire qui devraient se poursuivre dans les générations à venir. Aussi, il apparaît important de poursuivre l'effort entrepris par les

---

<sup>1</sup> La loi sur le statut de l'investisseur émigrant prétend créer des conditions spéciales d'investissement au Cap-Vert, pour les Capverdiens résidant à l'étranger. La participation économique des émigrés s'est jusqu'à maintenant caractérisée par les transferts de fonds et les petits investissements immobiliers, qui jouent un rôle important dans l'équilibre de la balance commerciale capverdienne. Avec le projet de loi sur le statut de l'investisseur émigrant, le gouvernement espère renforcer l'importance et le poids de la diaspora dans l'économie du pays. Ce nouvel instrument vient s'ajouter aux initiatives déjà existantes visant à stimuler la participation économique des émigrés au Cap-Vert (exemption de taxes douanières pour l'importation de véhicules et d'articles d'usage domestique, comptes bancaires spéciaux).

<sup>2</sup> Le pays compte deux hôpitaux centraux, à Praia (Santiago) et Mindelo (São Vicente), plus trois hôpitaux régionaux (Santiago, Fogo, Santo Antão) ; 197 médecins et 420 infirmières, soit un médecin pour 2.203 habitants, et une infirmière pour 1.033 habitants. Chaque île compte au moins deux médecins. Selon Michel Cahen, il y aurait 600 médecins capverdiens au Portugal (Cahen, 1999).

instituições capverdienses, em vista de melhor conhecer as diferentes comunidades residentes à l'etranger d'uma parte, de seguir d'outra parte durante os migrantes de regresso e a sua inserção numa sociedade em plena mudança.

## **Références**

Almeida Raymond A., "Nos ku Nos: The Transnational Cape Verdean Community", <http://www.umassd.edu/specialprograms/caboverde/cvtransnat.html>, s.d. (1995 ?).

Arena Joaquim, « Regresso à terra natal dos pais. Os crioulos francófonos », A Semana, novembro 2002, [http://www.panos-ao.org/article.php3?id\\_article=2942#](http://www.panos-ao.org/article.php3?id_article=2942#).

Batalha Luis, *The Cape Verdean Diaspora in Portugal: Colonial Subjects in a Postcolonial World*, Lexington Books, 2004.

Borja Orlando de, «E(i)migrantes caboverdeanos : da integração tardia à luta pela cidadania », Praia, 2002, <http://www.ic.cv/divulgacaoEstudos.html>.

« Cabo Verde : um caso insular nas relações Norte-Sul », *Estratégia*, n° 20, 1° semestre 2004 (Lisbonne, Instituto de Estudos Estratégicos e Internacionais).

Cahen Michel, « A la recherche de la nation. Le 'Congrès des cadres capverdiens de la diaspora' », *Lusotopie*, 1995, p. 69-74.

Cahen Michel, « Iles du Cap-Vert : d'un micro-monde au système-monde ? », *Lusotopie*, 1999, p. 525-530.

Cape Verdean Migration and Diaspora, International Conference, Centro de Estudos de Antropologia Social, Lisbon, 6-8 April 2005, <http://www.prio.no/private/jorgen/cvmd>.

Cardoso Katia Aline Lopes Rodrigues, *Diáspora: A (Décima) Primeira Ilha de Cabo Verde. A Relação entre a Emigração e a Política Externa Cabo-Verdiana*, Dissertação de Mestrado em Estudos Africanos: Desenvolvimento Social e Económico em África: Análise e Gestão, Lisbonne, Instituto Superior da Ciência do Trabalho e da Empresa, 2004.

Carling Jørgen, "Cape Verde: Towards the End of Emigration?", Migration Policy Institute, 2002.

Carling Jørgen, "Cartographies of Cape Verdean Transnationalism", *Global Networks*, vol. 3, n° 4, 2003, p. 533-539.

Carling Jørgen, "Emigration, Return and Development in Cape Verde: The Impact of Closing Borders", *Population, Space and Place*, vol. 10, n° 2, 2004.

Carreira António, *Migrações nas ilhas de Cabo Verde*, Instituto Caboverdeano do Livro, 1983 (1977).

CIA World Factbook, Cape Verde, dernière mise à jour 15 mars 2007, <https://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/cv.html>.

Estêvão João, "Desenvolvimento Económico e Mudança Institucional: O Papel do Estado", *Revista de Estudos Cabo-Verdianos*, n° 2, s.d., <http://www.cniunicv.cv/revDois.html#>.

Góis Pedro, “A Construção Secular de uma Identidade Transnacional: a Cabo-Verdeanidade”, <http://www.oi.acime.gov.pt/docs/pdf/Projecto%20Phd%20PGois.pdf>

Gomes Isabel Brigham, Estudo de Caracterização da Comunidade Cabo-verdiana Residente em Portugal, Lisboa, Embaixada de Cabo Verde, 1999.

Grassi Marzia, Rabidantes : comércio espontâneo transnacional em Cabo Verde, Lisboa, Instituto de Ciências Sociais, 2003.

Guarniero Jean-Louis, Etude sur le transfert *d'argent des migrants*. Le cas Luxembourg-Cap-Vert, Luxembourg, ATTF, 2005.

Instituto de Emprego e de Formação Profissional, Observatório de migrações e emprego, Praia, 2003.

Instituto de Emprego e de Formação Profissional/Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde, Inquérito ao emprego 2005. Apresentação dos principais resultados, Praia, 2006.

Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde, Migrações, Censo 2000, Praia, s.d.

Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde, Perspectivas demográficas de Cabo Verde no horizonte 2020, Praia, s.d.

Marques Maria Margarida, Oliveira Catarina Reis, et Dias Nuno, Empresários de origem imigrante em Portugal. Alguns resultados preliminares, Lisbonne, Universidade Nova de Lisboa, 2005.

Montclos Marc-Antoine Pérouse de, “The Political Value of Remittances. Cape Verde, Comores and Lesotho”, Monograph, n° 112, March 2005.

Monteiro Paulo F., Emigração. O eterno mito do retorno, Oeiras, Celta Editora, 1994.

OCDE, Migrations, transferts de fonds et développement, Paris, Editions OCDE, 2005.

Portes Alejandro, William J. Haller, and Guarnizo Luis Eduardo, “Transnational Entrepreneurs: An Alternative Form of Immigrant Economic Adaptation”, *American Sociological Review*, n° 67, 2002, p. 278-298.

Rocha Júlio Santos, As comunidades caboverdeanas na Holanda, Praia, Instituto das Comunidades, 2003.

Schiller Nina G., and Fouron Georges, “‘Laços de sangue’ : os fundamentos raciais do Estado-nação transnacional”, in Feldman-Bianco Bela, and Capinha Graça (org.), *Identidades. Estudos de cultura e poder*, São Paulo, Editora Hucitec, 2000, p. 41-71.

Silveira Onésimo, “A nação Cabo-verdiana e os desafios da globalização”, *Africana*, n° 26/27, 2003.

Vieira Francine, « La ‘caboverdianidade’ entre mythe et réalité. Déconstruction identitaire ou condition minoritaire parmi les migrants capverdiens en Europe ? », *Lusotopie*, 1998, p. 55-65.

Vieira Francine, « Pour une nouvelle lecture des phénomènes identitaires dans les Etats post-coloniaux : le cas du Cap-Vert », *Revista de Estudos Cabo-Verdianos*, n° zero, s.d.

## Annexes

### 1. – Population capverdienne : principaux indicateurs d'activité (%) (recensement 2000).

Taux brut d'activité (actifs/population totale)	33,4
Proportion de travailleurs non qualifiés	27,8
Proportion d'employés du secteur privé (entreprises privées, employeurs, travailleurs à leur compte et emplois non rémunérés)	62,7
Proportion d'employés du secteur public (administratif et entreprise d'Etat)	23,4
Proportion d'employés dans d'autres secteurs	13,9
Proportion d'employés dans le secteur primaire	24,7
Proportion d'employés dans le secteur secondaire	18,9
Proportion d'employés dans le secteur tertiaire	56,5
Taux de chômage	17,4
Taux brut d'inactivité (inactifs/population totale)	59,0

(source : Instituto Nacional de Estatística de Cabo Verde).

### 2. – Principales actions entreprises par l'Institut des Communautés

Depuis sa création en 2001 l'Institut des Communautés a mené diverses actions en vue notamment de :

- mieux connaître la diaspora : études et forums sur le mouvement associatif et les problèmes d'intégration des descendants d'émigrés ; participation active au Congrès des cadres capverdiens de la diaspora ;
- *favoriser l'intégration des communautés en difficulté* : aide financière aux personnes âgées résidant en Afrique ; lancement d'une Campagne internationale de solidarité auprès des communautés en difficulté de la diaspora en 2004 ; appui aux jeunes étudiants des communautés en difficulté à travers la négociation avec le Ministère de l'Education pour la négociation de quotas en vue de leur formation au Cap-Vert ;
- *promouvoir l'intégration des déportés et prévenir la délinquance des jeunes descendants* : établissement d'un programme national d'intégration des déportés à travers la création du groupe de travail inter-ministériel d'appui et de suivi de l'intégration des déportés ; ouverture des Cabinets d'accueil et d'intégration des déportés dans divers concelhos concernés ; lancement du programme de formation et d'information du jeune émigrant en coopération avec diverses ambassades (Etats-Unis, Portugal, Pays-Bas, France) ; établissement de protocoles avec les associations travaillant avec les jeunes aux Etats-Unis en vue de l'encadrement et l'accompagnement des nouveaux migrants ;
- informer la diaspora : lancement du programme radio « Voz da diaspora » auprès des radios communautaires de la diaspora ; édition du « Manuel de l'émigrant » en 2004 ; édition du « Guide d'accueil de l'émigrant » en partance pour la France, le Portugal et les Etats-Unis ; édition de bulletins d'information sur les accords de sécurité sociale avec les différents pays d'accueil ;
- promouvoir et renforcer les partenariats : appui aux projets des associations de la diaspora (Afrique, Portugal, Etats-Unis), dont le but est de renforcer leur rôle d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et la société civile, à travers le Fonds de Solidarité des Communautés (FSC)<sup>1</sup> ;

---

<sup>1</sup> Conscient de la situation sociale précaire dans laquelle vivent nombre d'émigrés à l'étranger, et afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés capverdiennes les plus vulnérables, le Gouvernement a créé en 2001 le Fonds de Solidarité des Communautés (FSC), dont le principal objectif est d'aider les émigrés connaissant des situations difficiles d'intégration dans les pays d'accueil, de contribuer à l'amélioration des conditions de logement, d'accès à la santé, à l'emploi et à l'assurance sociale, ainsi que d'appuyer les initiatives menées en vue d'une participation active dans le processus de développement du Cap-Vert. Doté d'autonomie financière, le FSC a encore pour finalité de promouvoir la formation professionnelle des émigrants, d'approfondir la connaissance, la préservation et la divulgation de la culture capverdienne à l'étranger, de contribuer à la connaissance de la réalité du pays des deuxièmes générations et du troisième âge, et finalement, d'appuyer des initiatives d'associations organisées dans la diaspora. Le

- renforcer les liens avec le Cap-Vert : lancement du programme « Cabo Verde na Curaçon » pour les jeunes descendants et les personnes âgées au sein des communautés en difficulté ; échanges culturels entre jeunes descendants vivant au Portugal et jeunes vivant au Cap-Vert afin de renforcer les liens identitaires et de prévenir les comportements déviants, aide au rapatriement et à l'intégration au Cap-Vert des personnes âgées et/ou en situation difficile résidant en Afrique principalement (São Tomé et Príncipe, Mozambique, Angola, Guinée-Bissau, Sénégal : en 2005 était prévu le rapatriement et l'allocation de terres à quelques 12.000 capverdiens de São Tomé et Príncipe) ;
- programme MIDA/Cap-Vert : favoriser le transfert des compétences et des ressources financières des capverdiens de la diaspora en vue du développement du Cap-Vert<sup>1</sup> ;
- *stimuler l'épargne et l'investissement des émigrants* au Cap-Vert : étude de caractérisation de l'investissement des émigrants au Cap-Vert ; édition d'une brochure « Emigrant/Epargner pour investir » ;
- *mesures législatives et politiques d'impact général sur l'émigration en partenariat avec les ministères concernés* : projets de loi (en cours) pour l'investisseur émigrant, révision de la loi sur l'exemption de taxes en cas de retour définitif, révision de la législation sur la création du Conseil des communautés à l'étranger<sup>2</sup>, appui à la création et à la rénovation des Maisons de la culture du Cap-Vert dans divers pays d'émigration, attribution de bourses pour la formation intermédiaire, technique, professionnelle et universitaire pour les descendants de capverdiens des communautés résidant en Afrique.

### 3. – Congrès des cadres capverdiens de la diaspora

Le Congrès se réunit tous les quatre ans depuis 1994. Il compte pour partenaires principaux quatre associations capverdiennes du Portugal, une association au Cap-Vert, et trois associations en Italie, aux Pays-Bas, et aux Etats-Unis. Sur les 21 dirigeants que compte le Congrès, 13 résident au Portugal, et deux membres viennent d'Italie. Les pays suivants comptent respectivement un membre : Cap-Vert, France, Pays-Bas, Brésil, Sénégal, et Etats-Unis.

Le 1<sup>er</sup> Congrès a eu lieu en 1994 à Lisbonne, sous le thème : « La nation capverdienne et son expression dans le monde » ; son objectif était de réaffirmer l'appartenance à la nation capverdienne de tous les émigrants capverdiens. Le 2<sup>e</sup> Congrès a eu lieu en 1998 à Mindelo, sous le thème : « La capverdianité, une force pour l'action » ; il tentait de dégager des pistes de collaboration entre les différentes communautés afin de réaliser l'objectif patriotique de promouvoir le développement du Cap-Vert. Le 3<sup>e</sup> Congrès a eu lieu en 2002 à Praia, sous le thème : « Les secondes générations de la diaspora capverdienne » ; il traitait de l'intégration socio-économique et culturelle des secondes générations.

« La diaspora capverdienne et le développement du Cap-Vert : un défi de citoyenneté » : 4<sup>e</sup> Congrès des cadres capverdiens de la diaspora, Praia, 2006

---

FSC dispose d'un budget dont les recettes proviennent de l'Etat, des recettes consulaires, des dons des entités publiques et privées nationales ou étrangères, et d'autres recettes qui lui sont conférées par la loi.

<sup>1</sup> Le MIDA (Migrations pour le développement de l'Afrique) est un programme de coopération technique de l'OIM qui doit permettre d'identifier les ressources humaines de la diaspora ainsi que les besoins prioritaires en cadres dans les secteurs stratégiques au Cap-Vert. Son prédécesseur, le RQUAN (Return of Qualified African Nationals), créé en 1996, avait eu pour résultat quelques 52 retours (1996-2000).

<sup>2</sup> Le Conseil des Communautés est l'instance représentative de la diaspora auprès du gouvernement. A la fin du parti-unique en 1991, la nouvelle Constitution a accordé le droit de double nationalité et le droit de vote aux élections présidentielles. Trois sièges au Parlement ont alors été accordés, puis six en 1995 : deux pour l'Amérique, deux pour l'Europe, et deux pour l'Afrique.

## Thème 1 : Formes de participation de la diaspora au développement du Cap-Vert

Le thème central du Congrès a été débattu au cours de quatre workshops. Le 1<sup>er</sup> workshop, « La diaspora et le développement économique du Cap-Vert », a centré le débat autour des possibilités et des opportunités pouvant conduire au renforcement de la contribution de la diaspora et à la transition de formes traditionnelles de participation (transferts des émigrés) vers des formes plus actives, malgré l'importance évidente que continuent d'avoir les transferts dans le développement économique du pays.

Il a été observé que le processus de développement du Cap-Vert connaît un moment particulier : plus de dynamisme interne, et une capacité croissante d'attraction de l'investissement étranger. Les émigrés capverdiens doivent d'autant plus être actifs dans leur contribution au développement du Cap-Vert que les partenaires du développement augmentent leurs investissements.

Les réformes économiques et financières entreprises au Cap-Vert ont de fait créé de nouvelles opportunités et des alternatives à l'utilisation de l'épargne, notamment dans le secteur financier, où la Bourse de valeurs offre un instrument important de mobilisation de l'épargne. Le tourisme, l'immobilier et la prestation de services apparaissent clairement comme des secteurs à fortes opportunités d'investissement<sup>1</sup>.

Le 2<sup>e</sup> workshop concernait « La diaspora et le développement de compétences et de qualifications ». L'importance et le rôle des cadres capverdiens de la diaspora dans le développement du Cap-Vert a été relevée. L'importante proportion de cadres émigrés ne doit pas être considérée comme une perte pour le développement mais comme un potentiel actif, dont le pays pourrait bénéficier de manière adéquate, en particulier pour le développement de nouvelles compétences locales. Une question essentielle est celle de la présence de la diaspora, non seulement comme partie intégrante de la nation, mais également comme partie intégrante du développement du Cap-Vert.

Diverses possibilités pourront être considérées, dont le retour temporaire ou définitif des compétences. Le retour temporaire pourrait prendre diverses formes, avec des durées de séjour variant en fonction des objectifs et des possibilités des cadres émigrés. Il pourrait être stimulé à travers des programmes nationaux ou à travers l'intégration de compétences nationales émigrées dans des programmes financés par la coopération ou par l'investissement international. Le retour définitif pourrait également être stimulé, mais il est sans doute plus complexe.

Tout projet de retour des cadres de la diaspora devra être considéré dans un contexte plus large, comme partie intégrante d'un programme qui aborde la problématique du maintien des cadres qui sont au pays et leur contribution au développement national.

---

<sup>1</sup> A l'issue de ce 1<sup>er</sup> workshop quelques recommandations ont été proposées :

- réduire les obstacles affectant négativement les transferts des émigrés (coûts, délais d'attente aux guichets, délais des transferts), et qui favorisent les transferts informels ;
- améliorer la diffusion de l'information au sein des communautés sur les nouveaux instruments d'épargne et sur l'encouragement à l'investissement des émigrés au Cap-Vert ;
- améliorer les relations entre institutions financières et communautés ;
- stimuler la création de fonds d'investissement et autres mécanismes de mobilisation de l'épargne ;
- renforcer le contrôle de la circulation des capitaux afin de rendre plus transparente l'origine des flux provenant de l'extérieur ;
- créer un « guichet de l'émigrant » au sein de l'Agence capverdienne d'investissement afin d'améliorer l'accès à l'information, simplifier les processus d'investissement et augmenter la confiance des émigrants dans l'investissement au Cap-Vert ;
- sensibiliser les représentants diplomatiques à la connaissance de l'entrepreneuriat au sein de la diaspora et son rôle dans la réalisation des investissements au Cap-Vert, notamment dans les secteurs de plus grands intérêts et opportunités pour le développement du pays.

La création de l'Université (publique) du Cap-Vert constitue une opportunité fondamentale pour bénéficier des compétences de la diaspora, si elle est conçue dans une optique nationale avec des objectifs eux aussi nationaux, en accord avec la nature et le contenu de la nation capverdienne. La future université devra considérer l'intégration active des compétences nationales émigrées, tant dans le domaine universitaire proprement dit, que dans le domaine scientifique et technologique. Cette intégration active pourra contribuer au développement harmonieux des compétences nationales, pour appuyer l'insertion de l'Université du Cap-Vert dans des réseaux universitaires et scientifiques internationaux et pour appuyer le développement d'une formation d'envergure nationale<sup>1</sup>.

Le 3<sup>e</sup> workshop concernait « La coopération entre le Cap-Vert et les pays d'accueil, et le rôle de la diaspora ». Il a été observé que jusqu'à maintenant, peu a encore été fait pour renforcer le rôle de la diaspora dans la coopération. Des facteurs tels que la taille et la distribution géographique des communautés dans chaque pays d'accueil, tout comme les conditions réelles de vie des personnes conditionnent fortement la participation de la diaspora dans cette coopération.

Dans la majorité des cas, la coopération entre gouvernements est développée sans aucune relation avec les communautés émigrées, même lorsque les négociations portent sur des sujets qui intéressent directement les émigrés comme les droits de sécurité sociale des travailleurs par exemple. Les organisations et les compétences de la diaspora restent normalement en marge de ces programmes.

Dans le cas des jumelages (coopérations décentralisées entre municipalités), divers exemples de coopération réussie ont été présentés. La nécessité d'encourager les municipalités d'accueil à introduire dans les agendas de coopération le problème de l'amélioration des conditions de vie des communautés émigrées qui y vivent a été abordé.

Il a été reconnu que le Cap-Vert pourrait fortement bénéficier de l'inclusion des compétences nationales émigrées dans les négociations des programmes de coopération. A compétences égales, elles apportent une valeur ajoutée de connaissance et d'insertion dans les contextes culturels des deux côtés. Cette mobilisation des compétences capverdiennes pourra conduire au développement de nouveaux programmes qui pourront encourager des déplacements fréquents ou des séjours temporaires au Cap-Vert, tout comme la possibilité de retour définitif des compétences<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> A l'issue du workshop les recommandations suivantes ont été proposées :

- la création, au sein de l'Institut des Communautés ou d'une organisation ministérielle dédiée aux questions de la diaspora, d'un département spécialisé dans les compétences et les qualifications de la diaspora ;
- l'inventaire des cadres qualifiés de la diaspora pour la création d'un réseau national de compétences capverdiennes ;
- le développement d'une politique de retour des compétences nationales émigrées à travers son intégration dans des programmes de développement appuyés par la coopération internationale ;
- le développement d'un système d'enseignement de qualité au Cap-Vert ;
- la formation à l'économie de la connaissance et à la migration circulaire ;
- le développement du processus d'installation de l'Université du Cap-Vert et la promotion d'initiatives pour garantir sa qualité et sa reconnaissance interne et internationale, tout comme le développement de mécanismes de régulation capables de stimuler la qualité de l'enseignement universitaire privé.

<sup>2</sup> Recommandations :

- proposition et approbation de loi-cadre pour la coopération décentralisée ;
- stimuler la participation des cadres et des compétences nationales émigrées dans les programmes de coopération bilatéraux et multilatéraux ;
- sensibiliser les partenaires du développement et les organisations multilatérales au recrutement des membres qualifiés de la diaspora pour collaborer dans les projets de développement au Cap-Vert ;
- stimuler la coopération entre ONG de la diaspora et du pays, afin d'encourager l'utilisation des ressources disponibles ;

Le 4<sup>e</sup> workshop, « La diaspora et sa relation avec les structures politiques et institutionnelles du Cap-Vert », a tenté d'évaluer le cadre politique et institutionnel de la participation de la diaspora, de ses avantages et difficultés, ainsi que de la possibilité d'utilisation de ce cadre par les communautés émigrées. La question de la représentation politique des résidents à l'étranger a été abordée. Du fait de la nature de la relation entre « Etat-Nation » et « Etat-Territoire » au Cap-Vert, le Congrès de la diaspora apparaît comme un espace privilégié pour débattre de la question.

Comme l'établit la Constitution de la République, l'Etat capverdien doit chercher à créer les conditions de promotion, non seulement de la citoyenneté économique, sociale et culturelle de ses émigrés dans les pays d'accueil, mais également de la citoyenneté politique. Il doit également créer les conditions pour promouvoir le plein exercice de la citoyenneté de ses émigrés par rapport au Cap-Vert.

Mais le citoyen capverdien émigré a le devoir de participer à tous les niveaux de la vie nationale, malgré les limites que lui imposent son absence de l'espace national.

L'importance de l'Institut des Communautés a été reconnu, notamment par son rôle de relais entre le pays et le mouvement associatif des communautés émigrées, et malgré ses faibles ressources financières. Toutefois la grande question de ce 4<sup>e</sup> Congrès a été celle du Conseil des communautés, organe prévu dans la Constitution de la République mais qui n'est pas encore institué dans la pratique. Outre l'urgence d'instituer le Conseil, sa nature même a également été débattue. Un tel Conseil ne devrait pas seulement être un organe consultatif dépendant du Gouvernement, mais une institution dotée d'une nouvelle structure organique avec les compétences adéquates pour la formulation de politiques publiques d'émigration et pour la satisfaction des intérêts sociaux, culturels et économiques de la diaspora et du pays.

Il a été reconnu que le rôle des associations professionnelles de la diaspora pourra être très important pour le développement du Cap-Vert, dans la mesure où l'interaction entre ces dernières et les associations au Cap-Vert pourra apporter des plus-values significatives pour la participation des communautés émigrées au processus de développement national. Il s'agit d'une forme de coopération décentralisée pour laquelle les associations professionnelles sont mieux placées que les pouvoirs publics, nationaux comme régionaux et locaux<sup>1</sup>.

Thème 2 : La diaspora en dialogue avec les partenaires pour le développement économique du Cap-Vert

Le Congrès a observé l'importance d'avoir comme partenaires, afin de remplir son rôle citoyen dans le développement du Cap-Vert, les principaux agents des divers domaines d'activité reconnus comme stratégiques : tourisme, télécommunications, système financier, immobilier, éducation et culture<sup>2</sup>.

- 
- sensibiliser les municipalités capverdiennes à l'importance de considérer la contribution possible des communautés émigrées dans la définition et la programmation de leurs politiques de coopération décentralisée.

<sup>1</sup> Recommandations :

- nécessité pour les capverdiens résidant à l'étranger de participer plus activement dans les divers domaines de la vie nationale ;
- nécessité d'une définition plus claire des conditions de participation des capverdiens résidant à l'étranger, en tenant compte des limites des droits et devoirs résultant du fait de ne pas résider sur le territoire national ;
- nécessité de l'institutionnalisation urgente d'un Conseil des Communautés, autonome et fonctionnel, avec les compétences adéquates pour la formulation des politiques publiques de l'émigration et pour les intérêts sociaux, culturels et économiques de la diaspora et du pays ;
- nécessité pour les associations professionnelles du pays et de la diaspora d'établir et de développer des relations de coopération, de façon à dynamiser les partenariats dans les divers domaines du développement du Cap-Vert.

<sup>2</sup> Recommandations :

### Thème 3 : Les associations de la diaspora *comme instrument d'affirmation d'une citoyenneté pour le développement*

Il a été reconnu que, d'une façon générale, le mouvement associatif de la diaspora, en tant qu'élément d'une prise de conscience d'appartenance ethnique, se distingue selon les pays d'accueil, contribuant à l'affirmation de la capverdianité et à la visibilité sociale des communautés dans les divers pays.

Le mouvement associatif joue un rôle important dans le processus d'intégration et d'émancipation des émigrants capverdiens, notamment dans le domaine de la citoyenneté participative. Une autre dynamique est également à noter dans l'exercice de la citoyenneté transnationale et dont l'action s'est traduite par l'élaboration de petits projets sociaux en vue du développement des municipalités d'origine. Il reste que le mouvement associatif, en tant que capital social, peut également fonctionner comme un facteur stratégique du développement du Cap-Vert, si les conditions minimales existent pour la mobilisation des moyens dans les sociétés d'accueil.

Malgré ces aspects positifs, le mouvement associatif connaît des difficultés. Au niveau du fonctionnement interne, il a été reconnu que le centralisme des dirigeants, le faible investissement des jeunes et des cadres, les tendances à l'instrumentalisation politique de certains leaders et la faible connaissance technique et organisationnelle des dirigeants associatifs constituent d'une manière générale de sérieux obstacles à une intervention de qualité, à la visibilité externe et la capacité mobilisatrice du mouvement associatif dans les pays de résidence. Au niveau externe, et plus concrètement dans le contexte politique et institutionnel des sociétés d'accueil, il a été reconnu que la réorientation des politiques sociales existantes dans certains pays a de sérieuses implications quant à l'accès aux moyens matériels indispensables au fonctionnement et à la consolidation des associations<sup>1</sup>.

- 
- nécessité de donner plus d'attention aux caractéristiques et aux difficultés actuelles du cas capverdien : création d'emploi, formation professionnelle, affirmation progressive des « produits et marques capverdiennes » capables d'être compétitives avec la concurrence étrangère ;
  - la prise en compte des problèmes environnementaux, de l'eau et de l'énergie ;
  - la nécessité d'améliorer progressivement les conditions institutionnelles, légales et administratives, de façon à favoriser le développement des activités productives et d'améliorer les conditions de leur efficacité et de leur compétitivité ;
  - la nécessité de prendre en compte le rôle de la diaspora comme composante active de l'offre de biens et de services nationaux ;
  - la nécessité d'inciter la diaspora à participer à l'activité productive nationale, à travers les nouveaux mécanismes que sont la Bourse de valeurs, les fonds d'épargne et d'investissement, l'investissement direct, etc. ;
  - la nécessité d'accorder plus d'attention à la contribution des compétences nationales émigrées dans le processus de qualification et de formation professionnelle au Cap-Vert.

<sup>1</sup> Recommandations :

- élaborer un plan d'action pour la formation des cadres à la gestion administrative et stratégique des associations ;
- appuyer et stimuler la création de structures inter-associatives vraiment autonomes, qui puissent fonctionner comme des mécanismes représentatifs et catalyseurs, afin de mieux tirer profit des potentialités des diverses communautés ;
- préparer le rajeunissement et l'amélioration de la qualité du mouvement associatif à travers, entre autres, des projets spécifiques de recrutement et de participation des cadres qualifiés ;
- investir dans les organisations des secondes générations, des cadres et professionnels de la diaspora capverdienne, comme option stratégique de développement ;
- promouvoir, au Cap-Vert, la création de mécanismes participatifs et la matérialisation des actions capables de contribuer au rapprochement entre les associations et les municipalités d'origine ;
- stimuler et appuyer le mouvement associatif dans l'élaboration et l'exécution de projets sociaux, culturels et économiques orientés vers le développement des municipalités d'origine ;

- 
- sensibiliser et appuyer les organisations intéressées au développement de partenariats dans divers domaines avec leurs interlocuteurs de la société civile capverdienne ;
  - élaborer un plan d'actions pour la mise à profit des potentialités du mouvement associatif de la diaspora, en vue d'appuyer le développement local au Cap-Vert et la coopération avec des acteurs de la société civile du pays d'accueil ;
  - combattre fermement l'instrumentalisation politique, manifeste ou latente, des organisations.